



20 ans d'actions, de réflexions et d'engagement

TISSER DES LIENS

**POUR MIEUX
VIVRE ENSEMBLE
AU CÉGEP**

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL

Montréal • Mai 2008

RÉDACTION ET COORDINATION

Édithe Gaudet, *collège Ahuntsic*

Sylvie Loslier, *collège Édouard-Montpetit*

COLLABORATION

Aline Baillargeon, *cégep du Vieux Montréal*

Habib El Hage, *collège de Rosemont*

Sophie Morisset, *cégep Lionel-Groulx*

RÉVISION DES TEXTES

Françoise Viau-Séguin

CONCEPTION GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE

Denise-Madeleine Cotte

Secrétariat du Service interculturel
collégial (SIC)

Att : Cégep de Saint-Laurent

625, avenue Sainte-Coix

Saint-Laurent, Québec

H4L 3X7

T : (514) 747-6521 poste 7287

sic@videotron.net

www.service-interculturel-collegial.qc.ca

Le bureau du SIC est hébergé par le
Cégep de Saint-Laurent et est ouvert le
jeudi et le vendredi.

Le SIC est subventionné par la Direction
des affaires étudiantes universitaires et
collégiales du ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport.

Mai 2008



REMERCIEMENTS

Au cours des vingt années d'existence du Service interculturel collégial (SIC), de nombreuses personnes ont collaboré à l'élaboration et à la diffusion de ses objectifs, à la réalisation d'activités de formation ainsi qu'à la mise en place de mesures permettant le développement de relations interculturelles harmonieuses dans les cégeps et à structurer l'éducation interculturelle, l'éducation aux droits et à la citoyenneté. Tous ont fait preuve d'engagement et de créativité tant dans le domaine pédagogique que sociopédagogique. Si le Service interculturel collégial a pu réaliser un travail de réflexion et de recherche, s'il a pu mener des actions auprès de différentes instances gouvernementales et autres, s'ajuster aux besoins tant des membres du personnel que des étudiants en matière d'intégration et d'éducation interculturelle, c'est grâce à l'implication de ses membres et à leur volonté de former adéquatement des étudiants à vivre dans une société francophone, pluraliste et démocratique.

Nous tenons à remercier tous les membres qui nous ont fait profiter de leur expertise en recherche, formation et en pédagogie interculturelles. Merci de nous avoir fait partager votre expérience comme professeur, chercheur, formateur et organisateur. Toutes les réalisations du SIC, au cours de ces 20 années, témoignent du dynamisme constant et de la vitalité des intervenants dans les cégeps ainsi que de l'intérêt porté aux relations interculturelles au Québec.

Nous tenons à souligner l'engagement et le travail essentiel des membres du conseil d'administration actuel du Service interculturel collégial : Aline Baillargeon (cégep du Vieux Montréal), Madeleine Badibanga (cégep de l'Outaouais), Johanne Beaulieu (cégep de Jonquière), Michèle D'Haïti (cégep François Xavier-Garneau), Habib El Hage (cégep de Rosemont), Édith Gaudet (collège Ahuntsic), Louise Lapierre (cégep de Saint-Laurent), Sylvie Loslier (collège Édouard-Montpetit), André Mercier (cégep de Sherbrooke), Sophie Morisset (cégep Lionel-Groulx) et Doug Miller (cégep Vanier). Merci aux pionniers du SIC : Denyse Lemay, Mireille Bertrand, Karl Witchell, Louise Lefaiivre et plusieurs autres.

Nous sommes aussi reconnaissants à Denise-Madeleine Cotte qui assure avec talent, finesse et compétence depuis plusieurs années, la conception graphique et la mise en page de ce document ainsi que l'ensemble des productions du SIC. Merci à Françoise Viau-Séguin qui s'est penchée sur la révision linguistique et à Fabienne Vézina qui s'occupe de la comptabilité et de la logistique des formations du SIC.

Ce document a été rendu possible grâce au soutien financier de la Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Nous exprimons particulièrement notre reconnaissance à Ginette Dion et Serge Trépanier pour leur appui au projet et pour leur confiance manifestée envers le Service interculturel collégial.



20^E ANNIVERSAIRE DU SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL

Depuis quelques décennies, la société québécoise présente un visage de plus en plus diversifié sur le plan ethnoculturel, linguistique et religieux. Devant cette réalité, le milieu de l'éducation est responsable de favoriser l'intégration et la réussite scolaire des étudiantes et des étudiants issus de l'immigration et de former l'ensemble des élèves à l'exercice de la citoyenneté dans une société pluraliste.

La *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle : Une école d'avenir* est venue, en 1998, mettre en lumière des principes et des orientations devant guider l'action du milieu collégial afin de faciliter le processus d'intégration des étudiants immigrants et favoriser l'ouverture à la diversité. Trois principes y sont retenus :

- La promotion de l'égalité des chances;
- La maîtrise du français, langue commune de la vie publique;
- L'éducation à la citoyenneté démocratique.

Dans la mise en œuvre de la Politique, les établissements d'enseignement collégial pouvaient compter sur un précieux collaborateur, le Service Interculturel Collégial (SIC), qui accompagne les cégeps depuis 1988. Voilà 20 ans en effet, que le SIC œuvre auprès des différents membres du personnel présents dans les cégeps afin de les soutenir dans l'accueil et l'intégration des étudiants issus de l'immigration.

Au cours de ces vingt années, le SIC a su répondre aux besoins d'information, de connaissances, de sensibilisation et de formation avec lesquels doivent composer quotidiennement le milieu collégial. Par ses actions fondées sur les principes de la Politique, le SIC a fortement contribué à faciliter l'intégration de ces clientèles aux racines multiples et à l'éducation à la citoyenneté de l'ensemble des étudiants et étudiantes. La Direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales du MELS tient à profiter de ce colloque anniversaire pour lui témoigner sa reconnaissance.

Dans une société en mutation constante, le SIC et les cégeps devront assurément répondre à de nouveaux défis. Les étudiants et étudiantes issus de l'immigration sont de plus en plus nombreux et leurs origines ethniques, culturelles et religieuses de plus en plus variées. Les occasions de procéder à des ajustements volontaires et de réaliser des accommodements raisonnables se feront sans doute plus fréquentes. Dans ce contexte, l'expertise et la collaboration du SIC demeurent indispensables pour le réseau collégial et pour le Ministère. C'est pourquoi le SIC pourra continuer de compter sur le soutien du Ministère afin que se poursuive et se développe la reconnaissance de la diversité dans le respect des valeurs fondamentales qui régissent notre société.

Ginette Dion

*Directrice des affaires étudiantes universitaires et collégiales,
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION		9
PARTIE I	20 ans d'actions, de réflexions et d'engagement en interculturel dans les cégeps	11
	1. La diversité culturelle dans les cégeps et l'intégration des étudiants issus de l'immigration	14
	1.1 Connaissance d'une clientèle issue de l'immigration	14
	1.2 Projets d'aide à la réussite et à l'intégration des élèves issus de l'immigration	15
	2. Mise en place de politiques d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle dans les cégeps	17
	2.1 Politiques d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle	17
	2.2 Mise en place de comités responsables de l'Interculturel	17
	2.3 L'intégration des élèves issus de l'immigration	17
	2.4 Accommodements raisonnables et pratiques d'harmonisation	18
	3. Programme de <i>Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle</i>	19
PARTIE II	Des Cégeps en action : activités pédagogiques et socioculturelles	21
	1. L'interculturel : un atout pour tous les cégépiens	23
	2. Des orientations et des suggestions d'activités	24
PARTIE III	Médiagraphie	29
	1. Livres	30
	2. Revues	40
3.	Documentaires	41
	4. Sites internet	46
	5. Publications du Service interculturel collégial	48

CONCLUSION	Les défis à venir et les recommandations	49
ANNEXE I	TABEAU COMPARATIF Éducation interculturelle, aux droits et à la citoyenneté : connaissances, habiletés et attitudes à promouvoir	51
ANNEXE II	CALENDRIER INTERCULTUREL 2008-2009 des fêtes religieuses et culturelles	57
	DESCRIPTION des fêtes religieuses et culturelles	59



INTRODUCTION

C'est dans un contexte d'ouverture à la diversité ethnoculturelle que des personnes travaillant dans les collèges à divers titres, professeurs, administrateurs, professionnels, personnel de soutien, se sont regroupés en corporation au sein du Service interculturel collégial (SIC) en 1988. Ce dernier s'est doté de quatre objectifs :

- Développer une orientation commune en éducation interculturelle, aux droits et à la citoyenneté pour l'ensemble des cégeps
- Sensibiliser, former et fournir des outils conceptuels et pratiques
- Cueillir, traiter et diffuser l'information théorique et pratique
- Intervenir et faire des recommandations auprès de diverses instances.

Au fil des années, le SIC a utilisé de multiples moyens pour atteindre ses objectifs. Mentionnons des informations constantes sur les réalités ethnoculturelles du Québec, des formations liées aux différentes facettes de l'éducation interculturelle, des droits et de la citoyenneté, des recherches ainsi qu'une collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La réflexion sur la question interculturelle est un processus continu et il est important de partager ses points de vue sur cette question et de bénéficier de l'expertise de tous ceux qui sont intéressés aux enjeux de cette réalité interculturelle.

Pour commémorer ses vingt ans d'actions et de réflexions, le Service interculturel collégial a réalisé ce document qui présente trois aspects indissociables de l'interculturel dans les cégeps.

La **PREMIÈRE PARTIE** du document, inspirée du mémoire *Vivre ensemble, c'est aussi au cégep que ça s'apprend* (2007), trace le portrait des orientations du SIC ainsi que des différentes actions qui ont été entreprises dans les cégeps pour développer l'éducation interculturelle, l'éducation aux droits et à la citoyenneté et pour assurer l'intégration des étudiants issus de l'immigration. De plus, elle présente un tableau comparatif (en annexe I) résumant les points saillants d'une éducation interculturelle, d'une éducation aux droits et à la citoyenneté.

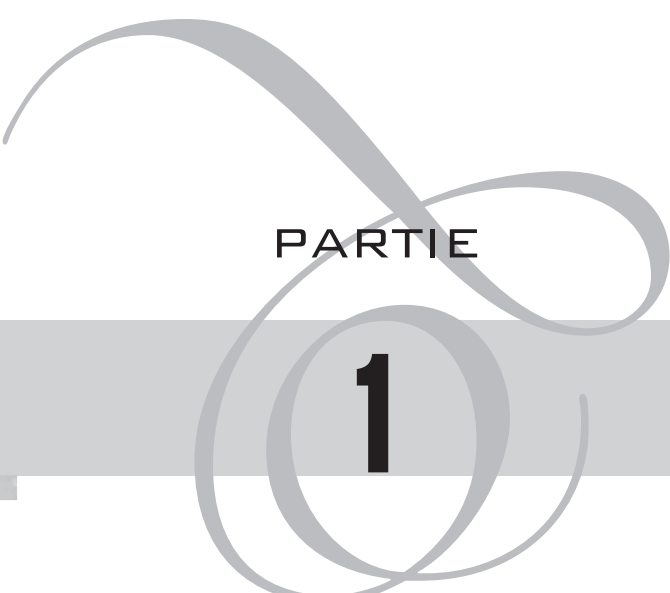
La **DEUXIÈME PARTIE** fait état des activités et des mesures prises dans les cégeps depuis plusieurs années pour atteindre les buts et les objectifs de la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* (1998). Au fil des années, plusieurs cégeps ont adopté soit des Politiques, des Déclarations d'intentions ou des Orientations ainsi que des Plans d'Action. Soutenus financièrement par le Programme de *Soutien à l'Intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle*, les comités et les personnes responsables du dossier en interculturel ont fait preuve de créativité pour les mettre en œuvre d'année en année.

La **TROISIÈME PARTIE** propose une médiagraphie regroupant des ressources documentaires, livres, vidéos, sites internet. Nous avons choisi ces titres en fonction de leur apport à la pratique pédagogique, et nous les recommandons pour enrichir les bibliothèques.

La **CONCLUSION** identifie certains défis à relever et propose des recommandations tant au MELS qu'aux différents cégeps.

L'**ANNEXE I** présente un tableau comparatif de l'éducation interculturelle, de l'éducation aux droits et de l'éducation à la citoyenneté.

En **ANNEXE II**, nous avons travaillé à l'élaboration d'un outil qui se veut pédagogique, à utiliser en classe ou à insérer dans les pratiques quotidiennes des cégeps. Nous présentons un **calendrier des fêtes religieuses et culturelles** qui s'échelonne de septembre 2008 à juin 2009. De plus, accompagnant ce calendrier, nous apportons l'explication de chacune des fêtes ou des événements interculturels.



PARTIE

1

**20 ANS D' ACTIONS,
DE RÉFLEXIONS
ET D' ENGAGEMENT
en interculturel dans les cégeps**

Depuis plus de trente ans, le Québec, engagé dans des relations internationales sur les plans économique, politique, commercial et culturel, se définit comme une société pluriethnique et ouverte sur le monde. Il reçoit des immigrants¹ de toutes origines et met sur pied des mesures et des actions permettant leur adaptation et leur intégration dans toutes les institutions y compris les collèges.

Dès la fin des années 80, le milieu collégial accueille des immigrants de première et de deuxième génération et ce, surtout à Montréal. Leur arrivée pose aux cégeps deux défis majeurs :

- celui d'intégrer les étudiants de toutes origines afin de leur fournir un accès équitable à l'éducation
- celui d'éduquer et de socialiser l'ensemble des étudiants de tous les cégeps à la pluriethnicité.

Désormais, à l'aube du 21^e siècle, la société québécoise ainsi que les milieux de travail sont pluriethniques. Certains tels les milieux hospitaliers, ceux de l'éducation et de plusieurs autres, ont des travailleurs issus de l'immigration ainsi qu'une clientèle multiethnique. Par conséquent, les professeurs et les membres du personnel doivent adapter leurs stratégies d'enseignement, leur gestion de classe et le contenu de leurs enseignements afin de favoriser l'apprentissage de relations interculturelles harmonieuses.

Aujourd'hui, les cégeps font face à quatre principaux enjeux de la pluriethnicité :

- 1** Associer des personnes de toutes origines ethniques au développement du Québec et de ses projets de société.
- 2** Réussir l'accueil et l'intégration d'une clientèle diversifiée sur le plan ethnoculturel dans les cégeps.
- 3** Offrir des chances égales de réussite à tous en diminuant les obstacles à l'intégration scolaire (préjugés, manque d'outils pour l'apprentissage du français).
- 4** Faire de la pluriethnicité et de ses différentes dimensions un élément de formation pour l'ensemble des programmes de formation (techniques et pré-universitaires) du Québec.

Pour faire face à ces enjeux, la société québécoise tout comme les cégeps, s'est dotée de documents et de balises sociojuridiques qui permettent de définir les problèmes et les solutions liés aux nouvelles réalités engendrées par la pluriethnicité selon certains paramètres. Ces derniers s'appuient sur les valeurs et les orientations de la société québécoise.

¹ Dans ce document, le générique est utilisé de façon épiciène.

■ Balises sociojuridiques

On retrouve actuellement pour les cégeps, des documents officiels, des lois en place et des programmes officiels qui servent de balises encadrant des décisions ou des actions. Mentionnons les principaux :

- *Charte des droits et libertés de la personne et des droits de la jeunesse*², Gouvernement du Québec, 1975.
- *Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Gouvernement du Québec, 1990.
- *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*, Ministère de l'éducation du Québec, 1998.
- *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle : un atout pour le collégial*, Service interculturel collégial, 1999.
- *Loi sur les Cégeps L.R.Q. C-29*
- *Lois reliées à différentes professions*

Par ailleurs, la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* (1998) fait ressortir trois principes qui devraient guider l'action et la réflexion des cégeps en matière d'éducation interculturelle :

- La promotion de l'égalité des chances pour l'ensemble des élèves ;
- La maîtrise du français, langue commune de la vie publique ;
- L'éducation à la citoyenneté démocratique dans un contexte pluraliste.

■ Les valeurs et les droits

Dans un contexte scolaire et social caractérisé par la pluralité, où l'on veut maintenir et rappeler le sens de la démocratie respectueuse des droits et libertés inscrits dans la Charte québécoise, le Service interculturel collégial fait la promotion de l'éducation interculturelle, de l'éducation aux droits et à la citoyenneté. Par ailleurs, dans la foulée des transformations sociales des dernières années, il reconnaît l'importance des valeurs publiques communes telles que l'égalité entre les hommes et les femmes, le français comme langue officielle de communication et la séparation de l'État et de la religion (Gouvernement du Québec, 1993). Le SIC fait aussi sienne l'importance de présenter et de promouvoir la culture québécoise auprès de tous les cégépiens et particulièrement aux élèves issus de l'immigration, présentée dans la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* du MEQ (1998).

Au cours des dernières années, le Québec a développé une approche interculturelle qui lui est propre, que nous trouvons impératif d'enrichir, de diffuser et de promouvoir. Dans cette lancée, nous nous devons d'adapter certaines pratiques sociales et

² Notamment l'article 10 de la Charte québécoise précise : « Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

10.1 Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10. »

pédagogiques à la réalité pluriethnique des cégeps afin de favoriser l'intégration scolaire de tous. Nous reconnaissons aussi l'importance d'une ouverture aux différences tout en respectant les acquis sociaux du Québec.

Les droits et libertés ne sont pas absolus et doivent être appliqués dans un contexte donné. Ainsi, les conflits de droits doivent être analysés en fonction de certaines balises et en les replaçant dans un contexte particulier qui en définira la portée et les limites. De plus, les droits et libertés s'exercent dans le respect des valeurs démocratiques, de l'ordre public et du bien-être général des citoyens.

Les documents officiels mentionnés ci-haut établissent ces balises sur lesquelles l'école québécoise s'appuie pour garantir le droit à l'égalité, la liberté d'expression et le droit à l'éducation et favoriser une socialisation commune au sein d'une société de plus en plus diversifiée au point de vue linguistique, ethnique, social, culturel et religieux. Ces documents doivent guider les principes et actions de tous afin de vivre dans une société ouverte qui se veut juste et équitable pour tous.

Par ailleurs, le Service interculturel collégial préconise aussi une éducation aux droits. Celle-ci se construit sur l'acquisition de connaissances, sur des valeurs telles que la dignité, la justice, la solidarité et sur les concepts sociaux qui en découlent, tels que la réciprocité, la démocratie, les droits (droits individuels et collectifs, droits de différentes catégories, droits de différentes générations), l'équité, la discrimination, le harcèlement, l'exploitation, la coopération, l'accommodement raisonnable, la pluralité, le rapport entre minorité et majorité, l'égalité; la familiarisation avec les instruments de protection des droits, tels que l'étude de la Charte des Nations Unies, des différentes conventions internationales, des chartes canadienne et québécoise; l'acquisition de connaissances sur les institutions de défense de droits, les mécanismes de protection et les recours, ainsi que les différentes organisations non gouvernementales et les groupes militants qui défendent et font la promotion des droits humains. Ces informations contribuent à développer des attitudes de tolérance, de respect, de solidarité inhérentes aux droits humains, ainsi que des attitudes de vigilance face aux manifestations de discrimination (SIC, 1999 ; Loslier, Pothier, 1999, 2002)

1. La diversité culturelle dans les cégeps et l'intégration des étudiants issus de l'immigration

1.1 Connaissance d'une clientèle issue de l'immigration

Même s'il existe peu de données exhaustives révélant la diversité ethnoculturelle des étudiants dans les cégeps, certains cégeps mentionnent des pourcentages variant de 3 % (cégeps de l'Outaouais) à 20-30 % et plus (collèges de Rosemont, Bois-de-Boulogne, Saint-Laurent, Ahuntsic et Marie-Victorin). Il va s'en dire que ce sont les cégeps de Montréal qui affichent une diversité ethnoculturelle la plus importante.

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a publié plus récemment des données sur les pays de naissance et les langues maternelles de la population immigrante âgée de 15 à 24 ans et arrivée au Québec entre 2000 et 2003. Nous y apprenons que ce groupe d'âge provient surtout de la Chine, du Maroc, de la France, des Indes et d'Haïti. Nous apprenons aussi que l'arabe est la première langue maternelle de ce groupe d'âge, suivi de l'espagnol, du français, du mandarin et du créole (Henry, 2004).

Nonobstant ces données, les cégeps qui veulent réellement connaître leur clientèle ethnoculturelle doivent se doter d'instruments de cueillette de données auprès de leurs élèves. Par exemple, depuis quelques années, plusieurs cégeps ont mis en place des outils de connaissance de cette clientèle sous forme de questionnaires (Vieux Montréal, Rosemont, Ahuntsic, Bois-de-Boulogne, Vanier). Des données sur la provenance des élèves, mais aussi sur les pays de provenance de leurs parents, la date de leur arrivée au Québec, la connaissance leur langue maternelle nous apparaissent essentielles si l'on veut offrir des services adaptés à cette clientèle.

1.2 Projets d'aide à la réussite et à l'intégration des élèves issus de l'immigration

Les cégeps ont été pro-actifs dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des élèves issus de l'immigration. On note beaucoup de bonne volonté de la part des professeurs et des membres du personnel des cégeps. Plusieurs actions ont été posées comme l'introduction de compétences interculturelles dans les programmes du collégial, la mise en place de mesures de soutien linguistique, le développement d'une expertise en pédagogie interculturelle et l'ajustement des activités parascolaires à la réalité ethnoculturelle et internationale. Des recherches ont aussi tracé un portrait de cette clientèle et mis en lumière leurs difficultés d'apprentissage et d'intégration (Tchoryk-Pelletier, 1988 ; Lapierre, Loslier, 2000)

1.2.2 Introduction de compétences interculturelles dans les programmes

Relevant souvent de l'initiative individuelle dans les années 80, il y a aujourd'hui l'introduction concrète de compétences ou d'objectifs interculturels dans la formation des futurs intervenants. Dès le début des années 90, la grande majorité des programmes de Techniques humaines ont introduit une ou plusieurs compétences interculturelles à développer: par exemple en Techniques policières, Soins infirmiers, Intervention en délinquance, Éducation à l'enfance, Travail social, Éducation spécialisée et Loisirs, etc. Dans le programme préuniversitaire de Sciences humaines, par exemple, un but général du programme a été introduit visant à *Situer la citoyenneté dans un contexte de mondialisation*.

Les mesures de soutien linguistique

La maîtrise du français est un objectif pour l'ensemble des élèves dans les collèges francophones et plusieurs mesures ont été mises en place pour aider les élèves qui

ont des difficultés en français oral et écrit. Par exemple, plusieurs cégeps ont créé des cours *de mise à niveau en français* et la grande majorité des cégeps mettent à la disposition de leurs élèves des Centres d'aide en français et ce, pour tous les élèves qui en ont besoin. Les cégeps à forte concentration ethnoculturelle offrent un soutien particulier aux allophones. Des techniques d'apprentissage différentes, des outils reliés à l'apprentissage d'une langue seconde sont utilisés. Des recherches ont révélé des problèmes d'apprentissage de la langue française chez certains groupes allophones et ont fait des recommandations très précises (Antoniadès, Chéhadé, Lemay, 2001).

Enfin, tous les cégeps ont des *Politiques de promotion de la langue française* et offrent non seulement du soutien académique mais aussi des concours d'écriture, des débats oratoires et de la publicité favorisant l'utilisation adéquate de la langue française.

La pédagogie interculturelle

Les professeurs des cégeps sont des experts dans leur discipline. Ils enseignent la biologie, la criminologie, le graphisme, etc. Une bonne partie d'entre eux n'ont pas de formation en pédagogie interculturelle : ils acquièrent des compétences pédagogiques en enseignant et au cours de leur formation continue. Enseignant dans des classes composées d'élèves venant de partout ou devant former les élèves à la pluriethnicité, les professeurs doivent et devront travailler sur plusieurs aspects de leur pédagogie : gestion de classe, communication interculturelle, connaissance de leurs élèves, diversité ethnoculturelle, antiracisme, etc.

Les cégeps ont développé une expertise et montrent une ouverture sans équivoque sur le monde et la diversité ethnoculturelle. Les jeunes cégépiens naviguent sur Internet, travaillent avec des gens de cultures différentes, de religions diverses, voyagent et devront de plus en plus développer des compétences et des attitudes pour travailler dans des équipes pluriethniques ici et ailleurs. Les professeurs doivent être mieux formés pour répondre à ces besoins. Bien qu'il existe quelques recherches sur le contenu d'une pédagogie interculturelle et les stratégies d'enseignement (Barrette, Gaudet et Lemay, 1996; Gaudet, Lafortune, 2000; Gaudet, 2005), elles demeurent nettement insuffisantes.

Les activités parascolaires

Plusieurs activités de connaissance de l'autre et de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle sont offertes, et ce, dans la grande majorité des cégeps. La réalisation de ces activités s'inscrit souvent dans le cadre de l'animation socioculturelle ou des services pédagogiques ; par exemple, on utilise des journées thématiques comme la *Semaine des rencontres interculturelles*, la *Semaine d'actions contre le racisme*, le *Mois de l'histoire des Noirs*, ou encore des activités de rapprochement interculturel comme le jumelage interculturel, la *Quinzaine des cultures*, la *Semaine de la citoyenneté*, la ligue d'improvisation multiculturelle, les expositions, le théâtre, les débats sur les enjeux des relations interethniques, les comités étudiants pluriethniques et, enfin, les stages en milieux multiculturels.

2. Mise en place de politiques d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle dans les cégeps

De 1999 à 2003, faisant suite au document *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle* du MEQ (1998), les cégeps, aidés dans leur démarche par le Service interculturel collégial, se sont dotés de politiques institutionnelles et/ou d'orientations interculturelles. Jusqu'à ce jour, plus de la moitié des cégeps du Québec ont fait cette démarche visant à introduire ces politiques et orientations dans leurs pratiques quotidiennes.

2.1 Politiques d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle

L'existence d'une politique interculturelle permet :

- d'encadrer des processus de décisions en les situant par rapport à des valeurs partagées;
- d'instituer un processus de mise à jour des données et informations en matière ethnoculturelle afin de mieux comprendre ces réalités;
- d'assurer le suivi de l'implantation de l'éducation interculturelle dans les programmes, dans les activités étudiantes et dans les processus administratifs de service et de travail;
- d'établir les responsabilités en matière de promotion de la diversité;
- de créer un lieu de médiation entre les communautés minoritaires et la majorité;
- de définir la nature et les limites des accommodements raisonnables et le processus décisionnel en cette matière (Tremblay, 2007).

2.2 Mise en place de comités responsables de l'interculturel

Plusieurs cégeps ont opté pour cette mesure : la mise en place de comités composés des membres du personnel, d'étudiants et d'administrateurs. Ces comités ont comme objectifs l'intégration et la réussite scolaire des élèves issus de l'immigration. Ils s'occupent :

- de mettre en place des projets de sensibilisation à la diversité pour l'ensemble des élèves du collège;
- de mettre en place des politiques ou des orientations interculturelles et les faire connaître dans leur cégep;
- de recevoir et analyser les demandes d'accommodements;
- de gérer les conflits s'il y a lieu et de proposer des accommodements.

2.3 L'intégration des élèves issus de l'immigration

Plusieurs recherches sur le milieu collégial font ressortir que de nombreux étudiants issus de l'immigration s'expriment régulièrement en français, développent des relations amicales interculturelles et adoptent les valeurs de la société québécoise (par exemple, l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect de l'environnement).

Cependant, plusieurs élèves issus de l'immigration ont plus de difficulté à développer un sentiment d'appartenance à leur cégep. Par exemple, on note que moins d'élèves issus de l'immigration participent aux activités socioculturelles dans les cégeps. Comment expliquer cela ? Plusieurs élèves vivent une situation de minoritaires, ils vivent dans des « bulles ethniques ». Les cafétérias ont des zones géographiques : les Haïtiens ensemble, les Latinos, les Arabes, etc.

Les professeurs ont aussi ces difficultés d'intégration dans leur classe et il leur faut beaucoup d'imagination pour faire travailler les élèves en équipes multiethniques. De nombreux élèves participent peu aux échanges par crainte d'affrontements possibles. Plusieurs ont une double identité, une à la maison, l'autre au cégep et ils développent les stratégies identitaires qui leur conviennent. Par contre, si ces élèves ont besoin d'aide pour s'intégrer, ils ont aussi des responsabilités. Le processus d'intégration repose sur les élèves mais doit être soutenu par les cégeps. Les cégeps doivent aider les élèves à s'intégrer, mais ceux-ci doivent aussi y consacrer des efforts. En ce sens, les parents comme les organismes d'aide et de services aux immigrants ont aussi une part de responsabilité et devraient se concerter dans un même effort d'intégration.

2.4 Accommodements raisonnables et pratiques d'harmonisation

Dès sa création, le SIC s'est présenté comme un lieu de rencontre et d'échange sur les questions et réflexions soulevées par une clientèle de plus en plus diversifiée d'un point de vue ethnique, social, religieux ainsi que sur les solutions pour répondre aux besoins du milieu. De nombreuses préoccupations reliées au contenu de cours, à la pédagogie, à la vie sociale du cégep se sont exprimées. Et, au fil des années, plusieurs ajustements concertés ont été réalisés. Devant les nouveaux besoins de la clientèle, les professeurs et autres membres du personnel se sont ajustés : des solutions à court terme et à plus long terme ont été mises de l'avant. Le traitement du cas par cas a souvent été l'option privilégiée. Dès 2000, le Service interculturel collégial a exploré le domaine des accommodements raisonnables en offrant des formations suivies de publications sur ce sujet (site web : www.service-interculturel-collegial.qc.ca).

On remarque que dans une large mesure, il y a beaucoup de bonne foi et d'énergie visant la réussite des élèves et leur intégration sociale dans la société à plus long terme. Rappelons toutefois, que la mission éducative des cégeps est d'une part, de présenter aux jeunes adultes, quelle que soit leur origine ethnoculturelle ou ethno-religieuse, dans un programme comme dans un cours, plusieurs points de vue (par exemple, différents auteurs), sous différents angles (par exemple, plusieurs théories) en utilisant des méthodes pédagogiques différenciées. D'autre part, les professeurs doivent tout mettre en œuvre pour s'assurer d'une formation académique pertinente en vue de la réussite des élèves et leur intégration au marché du travail.

Toutefois, les membres du personnel ne peuvent et ne veulent pas tout accepter au nom de la diversité ethnoculturelle, bien qu'ils soient plutôt ouverts à l'intégration de la clientèle ethnoculturelle et tentent, dans la mesure du possible, de gérer les

situations irritantes ou les demandes particulières. Ils mentionnent qu'ils n'ont pas été confrontés à des accommodements raisonnables, mais plutôt à des ajustements concertés. Actuellement, les professeurs et les membres du personnel des cégeps tentent de régler les situations au cas par cas ; par contre, il faut noter que les demandes diverses d'ajustements ou de modifications des façons de faire augmentent. Devant cet état de fait, il devient plus difficile de trouver individuellement des ajustements. Les demandes ne représentent plus des situations exceptionnelles, mais un phénomène de plus en plus présent.

3. Programme de Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle

Pour soutenir les cégeps dans la promotion de l'éducation interculturelle, aux droits et à la citoyenneté, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport met à la disposition de ceux-ci un Programme de subventions. Ce dernier vise à développer des projets de sensibilisation, de formation, d'encadrement permettant la réussite et l'intégration des élèves issus de l'immigration.

Les principes de l'éducation interculturelle, tels que reconnaître la diversité et développer des relations harmonieuses, devraient s'appliquer à toutes les interactions humaines. Dans ce sens, les collèges qui se considèrent largement monoethniques, sont tout autant concernés lorsqu'ils préparent l'ensemble de leurs étudiants à intervenir dans les milieux multiethniques ou, dans un sens plus général, lorsqu'ils préparent les étudiants à participer comme citoyen à une société respectueuse de la diversité.

Au cours des dernières années, nombreux sont les collèges³ qui se sont dotés d'une politique, d'un énoncé d'orientation, d'une déclaration d'intention ou d'un règlement en matière d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle. La réflexion qui a présidé à l'élaboration d'une telle politique – réflexion qui n'est jamais statique, permanente, figée dans le temps – devrait se refléter dans les activités sociopédagogiques ou socioculturelles elles-mêmes.

Aussi les collèges sont invités à présenter des demandes qui montrent clairement quels sont les objectifs qu'ils entendent atteindre ou dans quel cadre les activités projetées s'inscrivent. En d'autres termes, il doit y avoir cohérence entre les activités pour lesquelles un financement est demandé et la vision du collège en matière interculturelle.

Au cours de la dernière décennie, un grand nombre d'actions et d'initiatives personnelles ont été mises en œuvre par les différents acteurs du milieu de l'éducation. Aujourd'hui de nombreux cégeps font des demandes de subventions dans le cadre de ce programme, en présentant des thèmes variés et riches de contenu, en organisant des activités très diversifiées qui témoignent d'une créativité et d'une adaptation constante aux besoins de la clientèle des cégeps et aux exigences d'une réalité com-

³ À la suite d'une action gouvernementale entreprise, en 1998, action qui, au Ministère, s'est traduite par la *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*.



PARTIE

2

DES CÉGEPS EN
ACTION :
**activités pédagogiques
et socioculturelles en
interculturel**

En 1998, le ministère de l'Éducation, par sa *Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*, précise les principales orientations et fournit aux institutions scolaires un véritable plan d'action. Par la suite, au tournant de l'an 2000, le Service interculturel collégial publie *Une politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle : un atout pour le collégial* qui suggère une démarche pour les cégeps qui désirent prendre le virage interculturel. C'est ainsi que certains cégeps entreprennent de réaliser, d'abord un état de situation de l'interculturel dans leur institution, puis de se pencher sur des orientations à prendre en vue de rédiger soit une politique, soit une déclaration d'intention en éducation interculturelle.

Au cours des années, différentes recherches ont été réalisées sur la définition, la portée et les limites de l'éducation interculturelle. À cette dernière s'est greffée l'éducation aux droits et à la citoyenneté. Ces trois approches se différencient notamment par leur contexte d'émergence respectif, par leurs champs d'application et leur angle de départ : soit la pluriethnicité pour l'éducation interculturelle, soit les droits, libertés et démocratie pour l'éducation aux droits, et finalement l'engagement et la participation civique pour l'éducation à la citoyenneté (voir annexe I : Tableau comparatif).

Par ailleurs, l'éducation interculturelle, aux droits et à la citoyenneté se complètent et se recoupent notamment en s'adressant à l'ensemble des élèves, en relevant d'un ensemble de disciplines, en traitant de certains aspects comme la question des droits humains et la lutte à la discrimination, en prenant des positions critiques sur des événements publics relatifs aux thèmes liés à la diversité d'ici et d'ailleurs.

L'approche interdisciplinaire devrait amener les étudiants à développer à court et à long terme des attitudes et des habiletés qui leur permettent d'être des citoyens actifs et responsables ayant développé des opinions et un sens critique. C'est à l'échelle d'un programme que les buts de l'éducation interculturelle, aux droits et à la citoyenneté peuvent être atteints.

Depuis, on a vu se multiplier et se diversifier les activités interculturelles dans les cégeps. Ces derniers n'ont cessé d'être créatifs afin de répondre non seulement aux besoins de leurs étudiants de plus en plus diversifiés sur le plan ethnoculturel, mais aussi de favoriser le rapprochement entre les groupes ethniques et l'intégration sociale et scolaire des élèves.

Cette partie *Cégeps en action : activités pédagogiques et socioculturelles en interculturel* fournit des pistes de réponse à la question *Comment ancrer et réaliser l'interculturel au quotidien dans les cégeps ?* Faut-il rappeler que la réussite de l'interculturel s'appuie sur la complicité entre la pédagogie et le parascolaire ainsi que sur les modalités de sélection et de préparation des activités ?

1. L'interculturel : un atout pour tous les cégépiens

Bien que les activités interculturelles semblent plutôt s'adresser aux collèges multiethniques, la mobilité de la population québécoise ainsi que la progression de nos efforts dans le domaine international dépendent aussi d'une compréhension de la diversité et d'une capacité à vivre ensemble. Dans ce sens, les collèges qui se considèrent largement monoethniques sont tout autant concernés lorsqu'ils préparent l'ensemble de leurs étudiants à intervenir dans les milieux multiethniques ou, dans un sens plus général, à participer comme citoyen dans une société respectueuse de la diversité. Les activités ne sont pas nécessairement les mêmes, elles sont adaptées à la réalité locale, mais visent les mêmes objectifs.

Pour soutenir les cégeps dans la promotion de l'éducation interculturelle, aux droits et à la citoyenneté, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport met à la disposition de ceux-ci un Programme de subventions *Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle*. Ce dernier vise à mettre en œuvre des projets de sensibilisation, de formation, d'encadrement permettant la réussite et l'intégration des élèves issus de l'immigration. Il doit y avoir cohérence entre la vision et les objectifs du collège en matière interculturelle, d'où l'importance d'élaborer une politique ou une orientation ainsi qu'un plan d'action, et les activités pour lesquelles un financement est demandé. Ainsi, les activités sociopédagogiques et/ou socioculturelles doivent englober l'une des dimensions suivantes :

- sensibiliser l'ensemble des élèves à la pluralité de la société québécoise dans un contexte mondial;
- favoriser la participation de tous les élèves, quelle que soit leur origine;
- développer chez l'ensemble des élèves et du personnel des collèges des habiletés telles que la capacité de communiquer, de gérer la rencontre interculturelle et de s'ouvrir à la différence sans toutefois nier leur propre identité culturelle;
- développer des attitudes de respect, de solidarité et d'égalité inhérentes aux droits humains et faire preuve de vigilance à l'égard de toute forme de discrimination négative;
- sensibiliser l'ensemble des élèves aux enjeux de la mondialisation ainsi qu'aux moyens à prendre pour promouvoir les droits humains dans les réalités sociales et politiques, et ce, sur les plans national et international;
- apprendre à vivre et à travailler dans des contextes sociaux diversifiés.

2. Des orientations et des suggestions d'activités

Orientations et objectifs pour les cégeps	Suggestions d'activités
1. Se doter d'orientations, de politiques, d'énoncés d'intentions basés sur une approche interculturelle	
• Mettre en place un comité de veille interculturelle • Nommer une personne responsable du dossier de l'interculturel	- Comité composé de représentants des différents intervenants dans le collège : direction, professeurs, professionnels non enseignants, soutien, étudiants. - Comité chargé de promouvoir l'éducation interculturelle, aux droits et à la citoyenneté, de rédiger une politique ou des orientations en ce sens, de faire connaître les responsabilités du collège, de proposer un plan de travail annuel. - Élaborer, avec le soutien du comité, des activités, des événements de sensibilisation à l'interculturel et aux droits. - Agir comme consultant sur des questions spécifiques (par exemple, accommodements raisonnables). - Faire le bilan de ce qui se passe dans le cégep et assurer le suivi du dossier interculturel.
2. Lutter contre la discrimination sous toutes ses formes	
• Garantir les droits fondamentaux des élèves et des personnels et combattre l'exclusion sous toutes ses formes • Faire connaître les principes, les contraintes et les obligations juridiques des accommodements raisonnables	- Placer des affiches de la Charte québécoise des droits et libertés dans le collège. - Faire connaître à toute la communauté collégiale, les politiques contre la discrimination (harcèlement sexuel, psychologique, racial, etc), dans le journal local, sur le site web, etc. - Faire connaître la <i>Loi sur l'équité en emploi</i>. - Organiser des débats sur les questions reliées aux droits de la personne. - Établir des balises pour gérer les demandes d'accommodements raisonnables et d'ajustements concertés.

Orientations et objectifs pour les cégeps	Suggestions d'activités
3. Mettre en place des stratégies d'intervention afin de soutenir l'intégration des élèves issus de l'immigration	
• Viser à connaître la clientèle des élèves issus de l'immigration • Établir des structures d'accueil pour les élèves issus de l'immigration • Mettre en place les conditions nécessaires à l'apprentissage et à la maîtrise de la langue française	- Créer ou améliorer un outil de connaissance des élèves issus de l'immigration : sondages, recherches pour connaître des variables comme : le pays de provenance, le moment d'arrivée au Québec, les acquis de formation, les langues parlées, etc. - Créer un outil d'analyse des besoins spécifiques de cette clientèle : à partir de cet outil de connaissance, mieux répondre aux besoins spécifiques (apprentissage de la langue, accommodements culturels ou religieux). - Évaluer les services d'accueil et d'intégration du collège sous l'angle de la diversité ethnoculturelle. - Favoriser les activités de rapprochement entre les élèves (tant dans la classe que dans l'ensemble des activités du collège) : par exemple, le jumelage dans le collège entre élèves francophones et élèves allophones ou issus de l'immigration, des échanges avec des immigrants des Centres de francisation des immigrants et des élèves du secteur régulier. Ces activités peuvent aller de la simple rencontre (prendre un café) à des activités organisées (aller voir un film, faire de l'exercice, etc.). - Faire des interventions spécifiques auprès d'élèves issus de l'immigration : par exemple, dans certains collèges, il y a des animateurs communautaires ou « travailleurs de corridor » qui font des interventions informelles auprès des élèves; il y a aussi des intervenants sociaux qui ont un rôle de médiateur (entre l'élève, les parents, le collège). - Encadrer les étudiants étrangers : plusieurs collèges ont mis en place des formules où l'élève est encadré, a accès à des documents d'aide, mais aussi aux services d'intervenants spécialisés. - Identifier les élèves à risque quant à la maîtrise du français - Développer des outils particuliers pour les élèves allophones dans le cadre des Centres d'aide en français (CAF).

Orientations et objectifs pour les cégeps
Suggestions d'activités
4. Renforcer le sentiment d'appartenance à la société québécoise de tous les élèves

- Promouvoir la culture québécoise
- Faire connaître l'histoire, les coutumes, les valeurs de la société québécoise, incluant l'apport de différentes communautés ethno-culturelles et des peuples autochtones

Organiser :

- des échanges entre élèves de différentes régions du Québec : des cégeps pluriethniques font des échanges avec des cégeps qui le sont moins
- des concours d'écriture, de poésie
- la projection de films québécois
- une nuit du conte autochtone, québécois et autre

5. Promouvoir le savoir-vivre ensemble dans l'ensemble des activités pédagogiques

- Reconnaître la nécessité d'une compétence interculturelle pour tous les élèves dans le cadre de leur programme scolaire.
- Favoriser le développement d'outils pédagogiques

- Soutenir la recherche appliquée à la pédagogie interculturelle
- Acquérir une compétence interculturelle dans tous les programmes du réseau collégial : actuellement, plusieurs programmes ont défini des compétences allant jusqu'à l'intervention en milieu pluriethnique (Techniques policières, d'intervention en délinquance, d'éducation spécialisée, etc.).
- Acquérir des connaissances sur l'immigration, l'intégration, les habiletés en communication interculturelle, les stratégies d'intervention en milieu pluriethnique.
- Visiter des lieux de culte (mosquée, gurdwara sikh) et rencontre avec des personnes-ressources, visites de quartiers pluriethniques de Montréal, rallyes interculturels : mettre les élèves en état de découverte de l'autre, de ses valeurs, vivre une situation de choc culturel.
- Échanger avec des immigrants dans les Centres de francisation (CFI).
- Travailler avec des organismes d'aide aux immigrants.
- Exemples de travaux pour les élèves :
 - Découvrir les ouvriers de la mode québécoise (Techniques de mode)
 - Ces enfants d'ailleurs : comment mieux les connaître? (Techniques de service de garde)
 - Aménagement d'un lieu : créer une maquette tenant compte de la diversité culturelle (Techniques de design intérieur)
 - Publier des trajets migratoires d'élèves

Orientations et objectifs pour les cégeps	Suggestions d'activités
6. Promouvoir le savoir-vivre ensemble dans l'ensemble des activités parascolaires	
• Favoriser des activités parascolaires axées sur des dimensions de l'interculturel et de l'éducation aux droits	- Activités suggérées dans le cadre de : <i>Semaine des rencontres interculturelles, Mois de l'histoire des Noirs, Semaine d'actions contre le racisme, Journée mondiale des réfugiés, Journée de la tolérance.</i> - Journées thématiques : <i>Journée du Maghreb, Journée sur l'esclavage moderne, Journées des sciences de la religion.</i> - Afficher un calendrier interculturel dans le collège et dans la classe : souligner une fête (Nouvel An chinois) ou un rituel religieux (Ramadan). - Repas interculturels avec des immigrants nouvellement arrivés où chacun apporte un plat typique de son pays d'origine. - Expositions de photos : Femmes du monde, Communautés ethniques du Québec. - Débats : par exemple, les relations amoureuses interculturelles. - Visionnement de films documentaires. - Journal interculturel : les élèves écrivent un journal où se retrouvent des informations sur la vie communautaire de différentes communautés (une annonce du <i>Festival Vues d'Afrique</i>, une entrevue avec un écrivain néo-québécois, etc.). - Kiosque organisé par les élèves sur des communautés présentes au Québec : exposition d'objets d'arts, dégustation de mets typiques. - Vitrine interculturelle : un comité étudiant interculturel composé, entre autres, d'étudiants en design de présentation, réalisent une vitrine, à la bibliothèque, sur l'histoire de l'immigration, sur l'immigration et l'emploi, sur les obstacles à la communication interculturelle. - Conférences - Ligue d'improvisation l'AMI; ligue intercollégiale d'improvisation composée d'étudiants de toutes origines. - Tournoi sportif interculturel. - Spectacle : théâtre africain, musique du monde. - Salon de thé du monde : on invite les élèves à prendre des thés marocains, japonais, indiens; ces thés sont servis par un membre de la communauté qui explique les rituels reliés au thé. - Drapeau de souhait tibétain : les Tibétains ont des drapeaux de prière qu'ils installent à l'extérieur afin que le vent souffle leurs prières au loin. Inspiré de ce rituel, les élèves créent des drapeaux où ils expriment leurs souhaits au sujet des relations interculturelles.

Orientations et objectifs pour les cégeps
Suggestions d'activités
7. Assurer une juste représentation de la diversité ethnoculturelle parmi son personnel

- Faire connaître la diversité ethnoculturelle de son personnel et valoriser cet apport

- Spectacle interculturel organisé par les étudiants.
- Théâtre interculturel : les Belles Sœurs de Michel Tremblay, joué par des étudiants chinois; théâtre joué par des élèves de différentes communautés.
- Création, par des élèves, d'un album musical interculturel.

8. Favoriser et soutenir la formation interculturelle et aux droits de tout son personnel

- Favoriser le développement d'outils pédagogiques

- Midi-conférence : trajet migratoire, laïcité, etc.
- Journée pédagogique sur des thématiques reliées à la formation interculturelle.
- Proposer des cours crédités aux professeurs (comme Performa : la gestion de classe, les stratégies d'intervention, sur la communication interculturelle, les stratégies d'intervention, les communautés ethniques au collège.



PARTIE

3

MÉDIAGRAPHIE

Toujours à l'affût des nouveautés reliées à la compréhension des différentes dimensions des relations interculturelles, de ses enjeux et de ses défis ainsi des préoccupations pédagogiques, le SIC a réalisé cette médiagraphie. Cette dernière, non exhaustive propose des suggestions de lecture, de vidéos et de sites web. Cette partie a pour but d'alimenter la réflexion, la connaissance, l'enseignement des relations interculturelles et de permettre une meilleure intégration des élèves et des personnels issus de l'immigration. Chacune des suggestions est accompagnée de quelques mots de présentation, inspirés pour la plupart de résumé déjà paru.

1. LIVRES

ATTIAS, Jean-Christophe et Esther BENBASSA (dir.). *Des cultures et des dieux, repères pour une transmission du fait religieux*, France, Fayard, 2007, 427 p.

Judaïsme, christianisme et islam ainsi que traditions d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique et nouveaux mouvements religieux sont abordés. Ni apologétique ni dépréciateur, ne cultivant ni l'irénisme ni le goût du sensationnel, ce collectif porte une attention particulière aux phénomènes de contact, de conflit, mais aussi d'imprégnation mutuelle entre religions différentes, sans oublier l'histoire des laïcités et les processus de sécularisation.

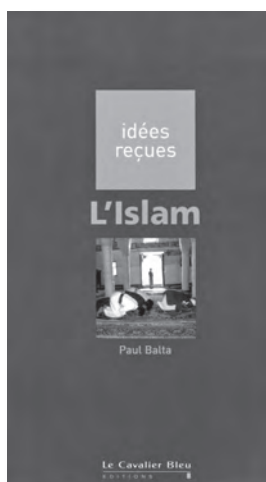
ARMONY, Victor. *Le Québec expliqué aux immigrants*, Montréal, VLB, 2007, 208 p.

Dans cet essai, Victor Armony cherche à « expliquer » le Québec aux immigrants. Il puise dans ses propres expériences et analyses et examine les caractéristiques distinctives de la société québécoise dans le contexte canadien, le statut de la langue française, le projet de souveraineté et les rapports, parfois tendus, entre la majorité et les minorités.



BALTA, Paul. *L'Islam*, Paris, Le Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, 2005, 127 p.

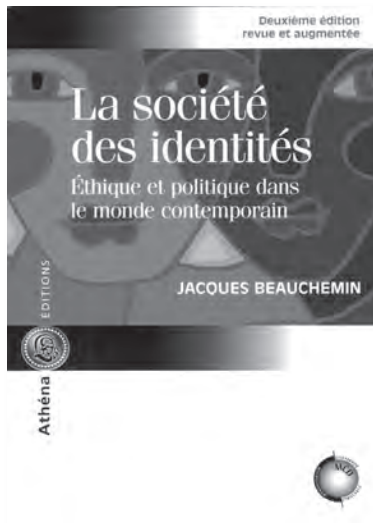
Les idées reçues sont tenaces. Sans dire leur origine, elles se répandent partout, pour diffuser un « prêt-à-penser » collectif auquel il est difficile d'échapper. En les prenant pour point de départ, ce livre cherche à déceler la part de vérité souvent cachée derrière leur formulation dogmatique et offre une synthèse nuancée et originale des connaissances actuelles sur l'Islam.



BARMEYER, Christoph. *Management interculturel et styles d'apprentissage. Étudiants et dirigeants en France, en Allemagne et au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. Sciences de l'administration, 2007, 288 p.

Dans des situations interculturelles, la gestion de projet ou les équipes multiculturelles par exemple, les valeurs opposées, les modes de pensée et de comportement

différents des collaborateurs et managers peuvent entraîner malentendus et conflits, mais aussi générer des complémentarités. La connaissance de styles culturels typiques et l'aptitude à combiner des caractéristiques comportementales individuelles pour en faire des forces complémentaires fournissent ainsi d'importantes aides d'orientation et des esquisses de solution pour les défis que présente le management interculturel.



BEAUCHEMIN, Jacques. *La société des identités*, Outremont, Athéna, 2007, 224 p.

Livre clé sur les identités et leur rapport à la société, il vise à illustrer le danger que recèle la fragmentation de la communauté politique quant à la possibilité de former en elle un projet de vivre-ensemble. L'affirmation identitaire n'assène-t-elle pas un coup fatal à tout espoir de rassemblement de la diversité sous la figure de l'universel ? Ne lance-t-elle pas une course aux droits dont l'unique objectif résiderait pour les identités qui s'y engagent dans un meilleur positionnement social ?

BEGAG, Azouz. *L'intégration*, Paris, Le Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, 2003, 122 p.

Les idées reçues sont tenaces. Sans dire leur origine, elles se répandent partout, pour diffuser un « prêt-à-penser » collectif auquel il est difficile d'échapper. En les prenant pour

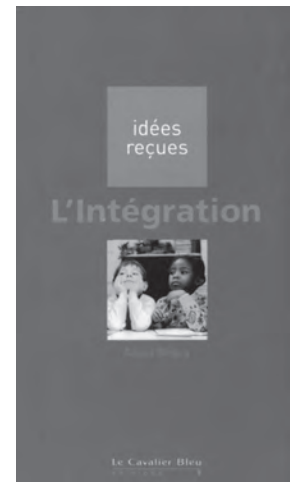
point de départ, ce livre cherche à déceler la part de vérité souvent cachée derrière leur formulation dogmatique et offre une synthèse nuancée et originale des connaissances actuelles sur les questions d'intégration.

BENCHAËL, Dounia. *Paroles d'immigrants : les Magrébins au Québec*, Paris, L'Harmattan, 2007, 231 p.

L'immigration maghrébine au Québec a connu un développement important à partir des années 90. Dans cet ouvrage, l'auteur a recueilli des témoignages, des récits de vie de Magrébins installés à Montréal, qui nous font partager leurs expériences et leurs impressions de manière vivante, émouvante et avec beaucoup d'humour.

BÉRUBÉ, Louise. *Parents d'ailleurs, enfants d'ici : dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2004, 250 p.

L'auteur nous invite à jeter un regard neuf sur l'expérience des parents immigrants engagés dans ce processus d'adaptation complexe et multidimensionnel. Cet ouvrage s'adresse à toutes les personnes qui travaillent auprès des familles immigrantes, tant dans les sphères de la santé, des services sociaux, de l'éducation que dans celle de l'immigration. Il intéressera tout autant les intervenants, les décideurs, les enseignants et les étudiants du domaine interculturel que les parents immigrants et leurs enfants.

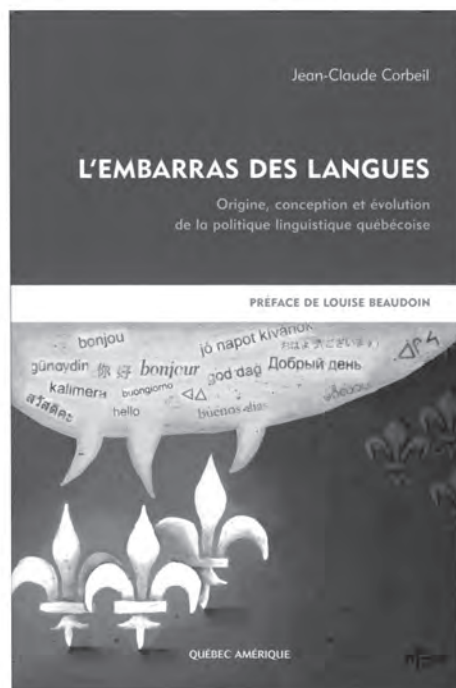


BOUCHARD, Denis, Éric CARDINAL et Ghislain PICARD. *De Kebec à Québec. Cinq siècles d'échanges entre nous*, Montréal, Les Intouchables, 2008, 205 p.

Alors que notre société se questionne fortement sur les relations que nous entretenons avec les diverses ethnies qui vivent au Québec, nous oublions souvent de réfléchir sur nos rapports avec les Autochtones. Nous semblons ne plus nous souvenir des rapports amicaux d'échange et d'entraide que nous avons établis avec les Premières Nations du Québec. Il est donc impératif de rétablir les ponts et de s'interroger sur l'avenir de nos relations.

BOUDREAU, René. *Du mépris au respect mutuel. Clefs d'interprétation des enjeux autochtones au Québec et au Canada*, Montréal, Écosociété, 2003, 224 p.

Les questions autochtones ne semblent intéresser le public, les médias et les politiciens qu'au moment des crises qui bouleversent le quotidien. Tous les préjugés sont alors à l'honneur : on dit des Autochtones qu'ils sont arriérés, paresseux, dépendants, gâtés, marginaux, profiteurs du système et qu'ils refusent de s'en sortir. Leurs communautés sont pour la plupart établies dans l'arrière-pays, dans les « régions-ressources », et la cause de leurs problèmes semble remonter à la nuit des temps. La population québécoise et canadienne n'a que faire de ces vieilles histoires et, surtout, d'un mode de vie, d'une culture, d'une vision du territoire et d'un discours différents et dérangeants : ne vit-on pas dans une société tournée vers l'avenir, fondée sur les droits individuels garantis par les grandes chartes des droits et libertés ? La réalité n'est cependant pas si simple. Voici donc un ouvrage destiné à ceux et celles qui veulent comprendre la problématique des relations entre Autochtones et allochtones au Québec et au Canada.



CASTEL, Robert. *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes*, France, Seuil, 2007, 129 p.

La discrimination négative n'est pas le fait de sociétés qui instituent en droit des différences de traitement entre les individus en raison de leur origine, de leur rang ou de leur religion. Elle est au contraire le fait de sociétés qui proscrivent formellement ce type de différenciations, mais les pratiquent massivement. Revenant sur les émeutes de l'automne 2005 en France, l'ouvrage analyse ici les mécanismes de stigmatisation et de relégation qui tiennent ces populations en marge d'une citoyenneté pleine et entière. C'est bien à un retour de la race sur la scène politique et sociale que l'on assiste aujourd'hui.

CORBEIL, Jean-Claude. *L'embarras des langues*, Montréal, Québec/Amérique, 2007, 552 p.

Un livre écrit pour « les enfants de la Loi 101 », afin qu'ils sachent d'où vient la politique linguistique, sur quels principes elle est fondée, ainsi que le modèle de société québécoise qu'elle propose aux anglophones, aux allophones et aux immigrants quand ils arrivent au Québec.

COSSÉ, Claire, Emmanuelle LADA et Isabelle RIGONI. *Faire figure d'étranger. Regards croisés sur la production de l'Altérité*, France, Armand Colin, 2004, 320 p.

Tandis que l'actualité politique et médiatique va dans le sens d'un renforcement des représentations stéréotypées et simplifiées de la réalité sociale, il s'agit ici de déconstruire les images stigmatisantes et fixistes imposées par les discours dominants. Les pratiques sociales restent encore trop souvent analysées au prisme de l'« immigration » et de l'« intégration », y compris dans la production scientifique, alors même que de plus en plus de faits et d'acteurs sociaux ne se rapportent plus que de façon lointaine à une expérience de migration. Basés sur des récits, cet ouvrage part du terrain et des acteurs sociaux.

CUYPERS, Michel et Geneviève GOBILLOT. *Le Coran*, Paris, Le Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, 2007, 126 p.

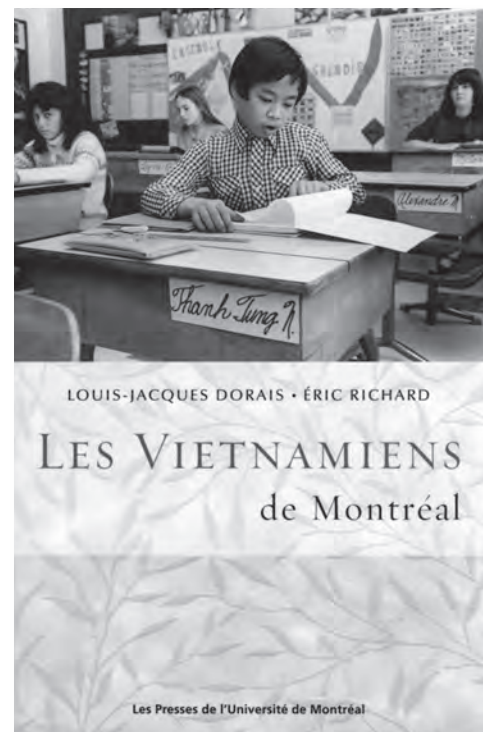
Les idées reçues sont tenaces. Sans dire leur origine, elles se répandent partout, pour diffuser un « prêt-à-penser » collectif auquel il est difficile d'échapper. En les prenant pour point de départ, ce livre cherche à déceler la part de vérité souvent cachée derrière leur formulation dogmatique et offre une synthèse nuancée et originale des connaissances actuelles sur le Coran.

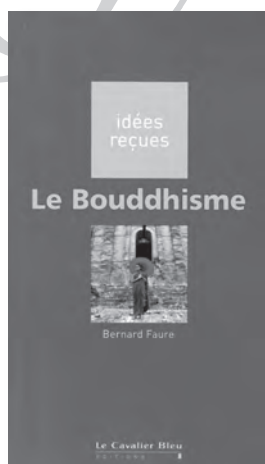
DEMORGON, Jacques. *Complexité des cultures et de l'interculturel*, France, 3^e édition Anthropos, 2004, 336 p.

Ce livre aborde la culture et l'interculturel sous trois angles différents : une perspective, des approches différentes et une genèse qui prend en exemple la France et l'Allemagne.

DORAIS, Louis-Jacques et Éric RICHARD. *Les Vietnamiens de Montréal*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, 235 p.

Depuis 30 ans, des milliers d'hommes et de femmes originaires du Vietnam ont quitté leur pays pour venir s'installer au Canada et au Québec, et ce, dans des conditions souvent difficiles. Aujourd'hui, la communauté vietnamienne compte plus de 25 000 personnes à Montréal et au Québec. Les connaissons-nous vraiment ? Que savons-nous de leur vie familiale, de leurs activités économiques et de leurs croyances religieuses ?





FAURE, Bernard. *Le Bouddhisme*, Paris, Le Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, 2004, 124 p.
Les idées reçues sont tenaces. Sans dire leur origine, elles se répandent partout, pour diffuser un « prêt-à-penser » collectif auquel il est difficile d'échapper. En les prenant pour point de départ, ce livre cherche à déceler la part de vérité souvent cachée derrière leur formulation dogmatique et offre une synthèse nuancée et originale des connaissances actuelles sur le Bouddhisme.

FERRÉOL, Gilles, Guy JUCQUOIS et al. *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, France, Armand Colin, 2003, 354 p.

Cet ouvrage collectif comprend près de deux cents entrées et vise à fournir des éclairages ou des points de repère, à la fois factuels et analytiques, sur les principaux débats relatifs à l'altérité et aux relations interculturelles. L'accent est mis, selon les cas, sur l'étymologie, l'évolution sémantique, l'arrière-plan socio-historique ou les grilles de lecture. La perspective privilégiée, résolument pluridisciplinaire, la prise en compte des dimensions sociologique, anthropologique, philosophique, économique et juridique, permettent de sortir du flou ou du convenu nombre de thématiques brûlantes, qu'il s'agisse de l'intégration et de l'exclusion, des politiques de reconnaissances ou de discrimination positive, de l'acculturation et de l'ethnicité, du communautarisme et du droit à la différence.

GABRIEL, Théodore et Ronald GEAVES. *...ISMES. Comprendre les grandes religions*, Montréal, Hurtubise, 2007, 162 p.

Ce livre présente une vue d'ensemble des six grandes familles religieuses (le judaïsme, le catholicisme, l'islam, le bouddhisme, les religions vernaculaires et les religions régionales) et de leurs recoupements, illustrant d'emblée la diversité spirituelle qui caractérise notre monde contemporain.

GAUDET, Édith. *Relations interculturelles. Comprendre pour mieux agir*, Montréal, Thomson, Groupe Modulo, 2005, 246 p.

Face à l'immigration, la société québécoise est en pleine ébullition : les questions sont multiples, les réponses ne vont pas toujours de soi et les citoyens sont de plus en plus nombreux à vivre, au quotidien, des chocs culturels importants. Pourquoi la question de l'immigration suscite-t-elle tant de débats ? Comment faire en sorte que les immigrants soient acceptés et aidés dans leur processus d'intégration par la société québécoise ? Quel est le rôle des intervenants sociaux à cet égard ? Par les connaissances qu'il transmet, les analyses et les clés d'interprétation qu'il propose, ce livre tente de répondre à ces questions. Il s'adresse aux élèves qui auront à travailler en milieu pluriethnique ou qui interviendront auprès de clientèles diversifiées.

GEADAH, Yolande. *Accommodements raisonnables. Droit à la différence et non différence des droits*, Montréal, VLB, 2007, 95 p.

L'auteure dégage les lignes directrices qui devraient, selon elle, guider l'action des responsables des services publics et des organismes de la société civile, quand ils sont confrontés à des revendications émanant de diverses communautés ethno-religieuses.

GÉLINAS, Claude. *Les autochtones dans le Québec post-confédéral*, Montréal, Septentrion, 2008, 264 p.

Alors que l’imaginaire populaire tend à dépeindre les Autochtones comme étant confinés dans leurs réserves et réduits à dépendre du gouvernement fédéral pour assurer leur subsistance, Claude Gélinas présente un portrait plus nuancé de leur situation, en faisant ressortir notamment leur degré élevé de mobilité, d’autonomie et de participation à la société et l’économie nationale. Il tend à confirmer une constante historique, à savoir que l’incompréhension entre Autochtones et non-Autochtones, au Québec comme au Canada, relève davantage de l’idéologie que des rapports sociaux.



GERVAIS, Stéphan, Dimitrios KARMIS et Diane LAMOUREUX (dir.). *Du tricoté serré au métissé serré ? La culture publique commune au Québec en débats*, Québec, Presses de l’Université Laval, coll. Sociologie Contemporaine, 2008, 360 p.

Peut-on proposer une culture publique commune sans être un État souverain ? Quelles sont les modalités d’une telle culture ? Quelles institutions la favorisent ou l’entravent ? De quels problèmes est-elle le symptôme ? Dans quelle mesure cette notion est-elle hospitalière à la diversité ? Plusieurs cultures publiques communes peuvent-elles coexister au sein d’un même État ? Ce livre sur la culture publique commune offre des réflexions complémentaires et en amont aux pratiques liées aux accommodements raisonnables au Québec. Grâce aux réflexions éclairantes de chacun des auteurs, les termes de la vie collective au Québec — ce qui en somme unit les Québécois — sont débattus et approfondis. Il s’agit d’un ouvrage qui fera œuvre utile pour la réflexion citoyenne en plus d’offrir des observations riches, diversifiées et fécondes pour quiconque s’intéresse au « vivre ensemble » dans des démocraties traversées par l’affirmation et la reconnaissance des différences.

GUILBERT, Lucille. *Médiations et francophonie interculturelle*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 2004, 220 p.

La francophonie est interculturelle. Elle est façonnée par les migrations et les relations interculturelles tant à l’échelle internationale que dans le contexte nord-américain, canadien et québécois. Cette francophonie joue un rôle de médiation important dans le contexte de la mondialisation. Au départ, les médiations s’effectuent dans un lieu et un contexte institutionnel ou politique. Les processus de médiation se repèrent également dans différents modes d’expression de la culture comme la littérature, le théâtre, la musique, les musées.

HUBER-KRIEGLER, Martina, Ildiko LAZAR et John STANGE. *Miroirs et fenêtres. Manuel de communication interculturelle*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l’Europe et Centre européen pour les langues vivantes, 2005, 126 p. (livre et CD)

Le but de la présente publication est d’aider les formateurs d’enseignants et les enseignants de langues à passer de la compétence linguistique à la compétence communicative linguistique. Le CD-Rom qui l’accompagne regroupe différentes ressources,

notamment : le contexte théorique de l'enseignement des langues et de la culture; des lignes directrices détaillées pour la préparation d'un stage ou d'un atelier; des supports d'enseignement et des activités fondées sur la littérature, des films et des chansons; des lignes directrices et des tâches pour l'évaluation et des descripteurs de compétences; des comptes rendus d'ateliers dans le domaine de la communication interculturelle; nos articles de recherche concernant la dimension interculturelle de l'enseignement des langues étrangères.

HOUFANI-BERFAS, Zehira. *Lettre d'une musulmane aux Nord-Américaines*, Montréal, Écosociété, 2002, 148 p.

Dans sa *Lettre d'une musulmane aux Nord-Américaines*, Zehira Houfani-Berfas raconte comment elle a vécu le changement d'attitude à l'égard des Arabes et des musulmans qui a suivi le 11 septembre 2001. Elle déconstruit les mensonges servis par l'administration Bush pour diaboliser ceux qu'ils ont nommé les « pires ennemis des Américains. » Elle se questionne sur les véritables motifs des attentats, sur la possibilité d'une imposture, sur les intérêts financiers des vendeurs d'armes, sur les populations civiles prises en otage. L'auteure élargit son propos en dénonçant les injustices, la pauvreté, la « colonisation new look » qui se cache derrière la mondialisation.

JACQUARD, Albert et Fadela AMARA. *Jamais soumis, jamais soumise*, Paris, Stock, 2007, 150 p.

Tout les différencie : elle, née de parents algériens dans un quartier défavorisé de la banlieue de Clermont-Ferrand, musulmane et croyante ; lui, issu de la bourgeoisie française bien pensante, polytechnicien et agnostique. Mais ils partagent la conviction que la vie n'a de sens que si on considère autrui comme un frère (ou une sœur) et qu'on est prêt à « mouiller sa chemise » pour lui. Leurs ennemis à tous deux s'appellent fanatisme, intolérance, esprit de secte. Ils comparent leur trajet dans la vie, leur découverte de l'engagement, leur rapport à la religion et à la croyance.

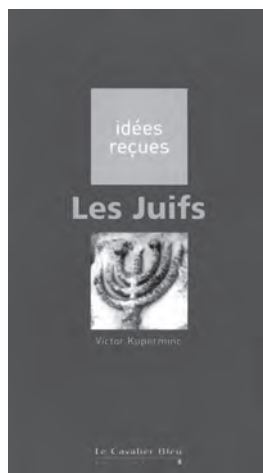
JÉZÉQUEL, Myriam (dir.). *Les accommodements raisonnables : quoi, comment, jusqu'où ? Des outils pour tous*, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2007, 390 p.

Quelles sont les balises qui encadrent la notion d'accommodement ? Sur la base de quels critères évalue-t-on une demande d'accommodement ? À quoi reconnaître le caractère « raisonnable » ? Comment notre société et notre système juridique accommodent-ils leurs citoyens ? C'est ce à quoi tente de répondre cet ouvrage qui contient des repères juridiques, des outils stratégiques et des exemples concrets de mesures d'accommodement. Vous y trouverez les textes de dix-sept experts qui abordent un secteur en relation avec les compétences spécifiques à leur champ d'activité.

KAHN, Pierre. *La laïcité*, Paris, Le Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, 2005, 123 p.

Les idées reçues sont tenaces. Sans dire leur origine, elles se répandent partout, pour diffuser un « prêt-à-penser » collectif auquel il est difficile d'échapper. En les prenant pour point de départ, ce livre cherche à déceler la part de vérité souvent cachée derrière leur formulation dogmatique et offre une synthèse nuancée et originale des connaissances actuelles sur la laïcité.





KUPERMINC, Victor. *Les Juifs*, Paris, Le Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, 2001, 125 p.

Les idées reçues sont tenaces. Sans dire leur origine, elles se répandent partout, pour diffuser un « prêt-à-penser » collectif auquel il est difficile d'échapper. En les prenant pour point de départ, ce livre cherche à déceler la part de vérité souvent cachée derrière leur formulation dogmatique et offre une synthèse nuancée et originale des connaissances actuelles sur les Juifs.

LAACHER, Smaïn. *L'immigration*, Paris, Le Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, 2006, 127 p.

Les idées reçues sont tenaces. Sans dire leur origine, elles se répandent partout, pour diffuser un « prêt-à-penser » collectif auquel il est difficile d'échapper. En les prenant pour point de départ, ce livre cherche à déceler la part de vérité souvent cachée derrière leur formulation dogmatique et offre une synthèse nuancée et originale des connaissances actuelles sur l'immigration.

LAPLANTE, Laurent. *Dieu et ses fils uniques. Essai sur le pluralisme et l'éducation*, Québec, Multimondes, 2007, 148 p.

Chrétiens, musulmans ou juifs, tous tiennent à ce que Dieu leur appartienne en exclusivité. Dès lors, au lieu d'apparenter, la foi sépare et oppose. Au lieu de répandre l'humilité et la fraternité, la foi blinde les certitudes et les infaillibilités, elle distille la méfiance et l'hostilité. La réplique ne peut venir que d'une éducation aérée, critique, généreuse. Puisque la société ne jure que par la rentabilité, l'éducation insistera pour lui opposer la liberté et le pluralisme, ces ingrédients essentiels de la lutte contre toutes les conscriptions.

LAROUHE, Jean-Marc. *La religion dans les limites de la cité. Le défi religieux des sociétés postseculières*, Montréal, Liber, 2008, 144 p.

À la question: jusqu'où la société peut-elle accommoder les différences culturelles et religieuses dans le respect des principes de la laïcité de l'État ? il faut d'abord rappeler que l'État laïque doit garantir que le pluralisme religieux et des visions du monde puisse se développer sur la base du respect réciproque. La persistance du religieux dans nos sociétés ne doit pas être interprétée comme un simple état de fait social, elle interpelle la formation d'une éthique publique à hauteur des exigences d'une société postseculière. En celle-ci, croyants de diverses confessions et non-croyants se comprennent comme les citoyens de la même cité. Loin de favoriser la segmentation des identités, la société postseculière favorise l'intégration de tous, tous également reconnus dans leur identité profonde, fût-elle religieuse.

LAUGRAND, Frédéric B. et Jarich G. OOSTEN (dir.). *La nature des esprits dans les cosmologies autochtones*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 594 p.

Pensé dans une perspective anthropologique et comparative, ce livre traite de la nature et de la culture des esprits, de leur multiplicité. Les nombreux auteurs interrogent à la fois les catégories fabriquées par les chercheurs pour comprendre les ontologies autochtones et celles des participants des sociétés à l'étude, toutes situées ici dans les Amériques ou en Asie. L'animisme et la prédation, la transformation chamanique et la métaphorisation de l'alliance, l'expérience spirituelle et la transmission des pouvoirs.

LEBRAS, Hervé. *Le sol et le sang. Les théories de l'invasion*, France, L'Aube poche essai, 2007, 120 p.

Comment naît la crainte récurrente de l'immigration perçue comme une invasion ? Comment intègre-t-on les étrangers ? Et quels étrangers ? C'est une recherche sur l'origine de nos idées que ce livre invite.

LEMOINE, Bernadette. *Images de l'étranger*, France, Presses Université de Limoges, coll. Espaces Humains, 2006, 352 p.

Ce camaïeu de cultures, de pays, de populations confronte le lecteur à ses préjugés et met à défaut les stéréotypes et clichés établis et équivoques. Issue d'un colloque fédérant des spécialistes de divers espaces culturels, cette remise en cause constitue la base d'une ébauche de la théorie du stéréotype, illustrée par des documents photographiques de qualité.

LESOEURS, Guy, Laurence PONS et Gérard BABANY. *L'annonce transculturelle de la maladie*, France, Téraèche, 2007, 111 p.

La prise en compte par le personnel soignant de la différence culturelle des patients n'est pas chose aisée pour des raisons de temps, de langue, de sensibilité et souvent de malentendus portant sur des représentations de la maladie et du soin qui varient d'une culture à l'autre.

LISÉE, Jean-François. *NOUS*, Montréal, Boréal, 2007, 108 p.

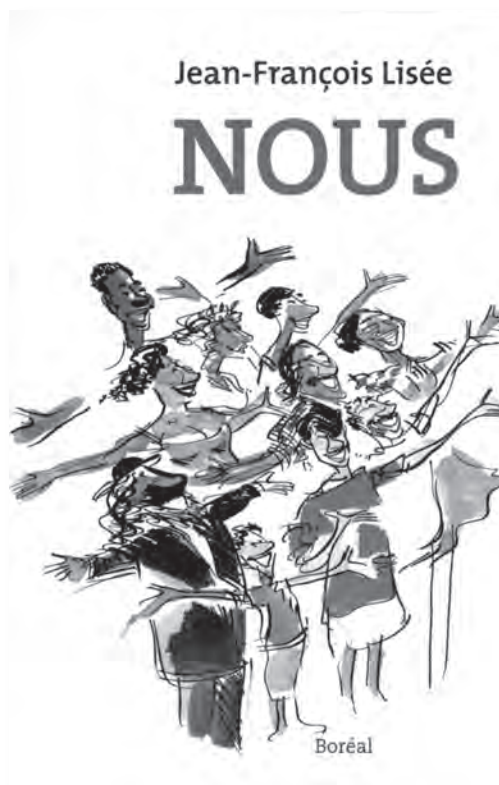
Ce livre aborde de front la question de l'identité, des accommodements raisonnables, de la place des religions. Il propose un renforcement des repères majoritaires, préalable indispensable pour atteindre un équilibre nouveau et plus sain. Sortant des sentiers battus, il propose une approche différente de la situation linguistique, ouvre de nouvelles pistes sur l'immigration et explore les questions de citoyenneté et de constitution québécoise.

MCANDREW, Marie, Micheline MILOT, Jean-Sébastien IMBEAULT et Paul EID (dir.). *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique: normes et pratiques*, Montréal, Fides, 2008.

Il s'agit des actes des journées d'études tenues à l'université de Montréal, « Pour une prise en compte raisonnée de la diversité religieuse dans les normes et pratiques de l'école publique », auxquelles plus de 250 personnes avaient participé les 27-28 mars et 18 avril 2007.

MELLOUKI, M'hammed. *La rencontre. Essai sur la communication et l'éducation en milieu interculturel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 176 p.

Cet ouvrage offre des outils, des concepts et des expériences pratiques susceptibles de faciliter la communication interculturelle.



MILOT, Micheline. *La laïcité*, Montréal, Novalis, coll. 25 questions, 2008, 128 p.

En 25 questions et réponses, l'auteure nous présente ce qu'est la laïcité, ses fondements, ses différents modèles. Elle aborde sans détour la place de la religion dans un État laïque, ses conséquences et ses défis. Elle rappelle notamment que la laïcité n'est pas une valeur mais un aménagement politique de l'espace public; que « toute démocratie doit nécessairement être laïque »; que le concept de laïcisation se distingue profondément du concept de sécularisation.

NDOYE, Amadou. *Les immigrants sénégalais au Québec*, Paris, L'Harmattan, 2003, 246 p.

L'ouvrage d'Amadou Ndoye s'intéresse à la problématique interculturelle. L'auteur cerne dans une dynamique interpersonnelle et relationnelle, les différents systèmes de représentation et les stratégies d'intégration des immigrants d'origine sénégalaise vivant au Québec.

PIERRE, Samuel. *Ces Québécois venus d'Haïti. Contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, 2007, 568 p.

Œuvre de mémoire et de témoignage, cet ouvrage collectif présente certains aspects liés à l'apport de l'immigration à l'évolution du Québec. Il intéressera les membres de la communauté haïtienne du Québec et les jeunes Québécois d'origine haïtienne, ceux qui éprouvent quelquefois des difficultés d'intégration mais aussi ceux qui se considèrent assez bien intégrés pour entretenir des rêves et des aspirations à la hauteur de leur mérite.

PLOURDE, Nadia. *La Gloire de mes élèves. Chroniques du Nunavik*, Montréal, Les 400 Coups, 2008, 288 p.

Partie enseigner les matières de base de septième année, dans un village du Nunavik, Nadia Plourde écrit chaque semaine à ses proches, restés au Sud, quelque part au bord du Saint-Laurent. Ses photos et vingt et un de ses courriels, choisis pour ce livre, constituent une chronique exceptionnelle de la vie dans le Grand Nord québécois.

POTVIN, Maryse, Paul EID et Nancy VENEL (dir.). *La 2^e génération issue de l'immigration. Une comparaison France-Québec*, Outremont, Athéna, 2007, 270 p.

Cet ouvrage collectif s'intéresse aux jeunes hommes et jeunes femmes de la « deuxième génération », en France et au Québec, nés dans ces sociétés, mais dont les parents sont des immigrants. Souvent plus que leurs parents, les « deuxième générations » incarnent, bien involontairement, les ruptures, les fractures, les craintes mais aussi les avancées des sociétés française et québécoise dans leur modernité.

RENAULT, Alain. *Égalité et discrimination. Un essai de philosophie politique appliquée*, France, Seuil/La couleur des idées, 2007, 210 p.

Soucieux de dégager un mécanisme donnant à chacun la possibilité d'accéder à la culture et au savoir en fonction de ses envies et de ses possibilités, et d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, Alain Renault estime nécessaire de compenser les inégalités sociales et culturelles. La maîtrise de la langue, par exemple, est un des marqueurs sociaux les plus discriminants, de sorte qu'il ne serait pas absurde que

l'Université offre aux enfants des milieux défavorisés une opportunité supplémentaire de compenser leur handicap. L'auteur affine le concept d'égalité des chances jusqu'à lui donner une nouvelle couleur politique et à ouvrir des champs de réflexion.

SALADIN D'ANGLURE, Bernard. *Être et renaître inuit. Homme, femme ou chamane*, Paris, Gallimard, 206, 429 p.

Au nord du cercle polaire, à Igloolik, dans le Nunavut canadien, des Inuit tentent de concilier le respect de la tradition avec la modernité, le souvenir encore très vif du chamanisme, avec une christianisation récente, la vie de chasseurs-pêcheurs, avec l'école, l'internet et le développement minier. Ils cherchent à revaloriser leur tradition orale et leur conception originale de l'être et du renaître inuit.

VERBUNT, Gilles. *La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives*, Paris, La Découverte, 2004, 219 p.

Les travailleurs sociaux sont très souvent confrontés aux différences culturelles. Dans la relation d'aide, les objectifs qu'ils fixent, les moyens mis en œuvre, l'évaluation de leurs interventions sont souvent marqués par leur propre culture. Pour arriver à une plus grande efficacité des interventions, cet ouvrage propose l'exploration de moyens favorisant un véritable dialogue interculturel.

VIBERT, Stéphane (dir.). *Pluralisme et démocratie*, Montréal, Québec/Amérique, 2007, 486 p.

Cet ouvrage interroge et met en perspective l'idéal de « pluralisme démocratique ». « Interroger », car l'ouvrage aborde les implications des politiques pluralistes au Québec sur la construction du bien commun, notamment à partir d'un projet collectif empreint de valeurs libérales et humanistes. « Mettre en perspective », car il s'agit sur une plus grande échelle d'explorer les théories et pratiques du pluralisme démocratique ailleurs (mondes autochtones, Europe, Amérique latine), afin d'en dessiner les avancées et les limites, au carrefour de la politique, du droit et de la culture.

2. REVUES

Les Cahiers 27 juin. *La religion dans l'espace public*, dossier, Automne/hiver 2007, Vol 3, no 2.

Les Cahiers du GRES

Publiée depuis 2000, la revue *Diversité Urbaine*, précédemment intitulée *Diversité Urbaine : Cahiers du groupe de recherche ethnicité et société* (volumes 1 à 6), s'intéresse aux nouvelles formes culturelles, à l'ethnicité, aux relations ethniques, à l'immigration et aux dynamiques sociales tant au Québec qu'à l'étranger. Cette revue se veut être un lieu pluridisciplinaire de publication, tant pour les jeunes chercheurs que pour les chercheurs confirmés dont les travaux s'inscrivent dans une démarche empirique.

Ligue des droits et libertés. *Laïcité et religion dans l'espace public*, dossier, Montréal, mai 2007.



Revue Éducation et Francophonie (dir. Mc Andrew). *Rapport ethniques et Éducation : perspectives nationales et internationales*, Montréal, mai, 2008.

Recherches amérindiennes au Québec

En 1976, la revue *Recherches amérindiennes au Québec* célébrait son 35^e anniversaire. La raison d'être de la revue est de faire connaître la réalité autochtone. Les 10 premiers volumes, comprenant 45 numéros, (1971-1980) ont été numérisés et indexés. Parmi les thèmes récemment étudiés, on retrouve *Jeunes autochtones* (2005), *Les premières nations et la forêt* (2006), *Lieux coutumiers, identité, tourisme* (2006), *Commission royale sur les peuples autochtones : dix ans et l'avenir en plus* (2007).

Relations. *Nouveaux visages de la migration*, dossier, Montréal, numéro 720, nov. 2007.

Revue Tribune Juive. *Fiers d'être juifs et Québécois*, Hors-série, Montréal, septembre 2007, 99 p.

3. DOCUMENTAIRES

COLLECTIF, [Carmen Guarini (Argentine), Pat Fiske (Australie), Anne Laure Folly (Sénégal), Helene Klodawsky (Canada) et Deepa Dhanraj (Inde)]. *Changer le monde*, Montréal, Productions Virage, 2001. Série documentaire (5x26 min).

Cinq propositions de transformation sociales initiées, portées et menées par des femmes à travers le monde. Chaque épisode traite d'un projet en particulier et est signé par une réalisatrice de la région du monde concernée.

ALOISIO, Anita. *Les enfants de la loi 101*, Montréal, Productions Virage, 2007, 46 min.

En août 2007, la loi la plus controversée de l'histoire du Québec a 30 ans. Trois décennies plus tard comment mesure-t-on son impact réel ? La loi 101, qui a déchiré le Québec en 1977, a-t-elle eu un impact si négatif comme le prédisaient ses pourfendeurs ? A-t-elle réellement francisé le Québec comme le souhaitaient ses défenseurs ? À travers les témoignages de jeunes adultes issus de différentes communautés culturelles et qui, jeunes écoliers en 1977, ont pris le chemin de l'école française à cause de la loi 101, ce documentaire explore la transformation qui s'est opérée au sein de la société québécoise.

BARBEAU-LAVALETTE, Anaïs et Arnaud BOUQUET. *Si j'avais un chapeau*, Montréal, Productions Virage, 2005, 52 min.

Aux quatre coins du monde, des enfants mènent leur petite vie malgré les aléas du quotidien : pauvreté, maladie, discrimination, violence balisent déjà leur existence. Leur est-il encore permis de rêver ? Avec un chapeau pour tout accessoire, ces enfants imaginent et filment des histoires qui, pour un instant, leur permettent de prendre le pouvoir sur leur réalité.

BARBEAU, Manon. *Wapikoni mobile*, Montréal, Productions ONF, 2004-2008.

<http://www.onf.ca/aventures/wapikonimobile>

Wapikoni mobile, une initiative mise sur pied par la cinéaste Manon Barbeau et à travers laquelle des autochtones de 15 à 30 ans sont initiés à la réalisation de films. Le studio amorce sa première expédition en juin 2004, et continue encore aujourd'hui. Plusieurs films peuvent être vus sur le site de l'ONF.

BOUQUET, Arnaud. *Partir pour ses idées*, Montréal, Productions Virage, 2007, Série documentaire (12x30 min.).

C'est voyager dans le monde entier avec des Canadiennes et des Canadiens oeuvrant dans des actions de solidarité et de développement durable auprès d'enfants et de jeunes en difficulté. Insalubrité, violence, foyers brisés, misère sociale, criminalité, exploitation, prostitution composent la réalité quotidienne de ces jeunes. Au Nicaragua, au Ghana, en Inde ou en Palestine, les intervenants les invitent à s'impliquer dans des projets originaux utilisant l'enseignement, le jeu et l'art sous des formes parfois étonnantes. Les armes du changement, ce sont ici le cirque, la photographie, la musique ou la vidéo. Une série documentaire sur l'engagement professionnel et humain d'individus qui agissent pour redonner aux plus jeunes le contrôle de leur existence. Les terrains d'action : Pérou, Ghana, Nicaragua, Burkina Faso, Brésil, Tanzanie, Palestine, Inde, Kenya, Bolivie, Népal.

BOURBONNAIS, Jean. *Pure Laine*, Télé-Québec, Vendôme télévision — Québec, 2005, 2006. Série, 30 min par épisode.

Autour d'un trio tricoté serré *Pure laine* propose une réflexion multiethnique sur l'identité québécoise. Les péripéties de cette famille moderne illustrent avec humour les situations auxquelles les Québécois sont confrontés dans un contexte où la définition du Québécois pure laine devient plus nuancée. C'est grinçant, souvent paradoxal, mais toujours divertissant. Bref, *Pure laine* dresse un portrait fantaisiste et ironique d'une société en transformation où le rire n'exclut pas la réflexion.

BRIAND, Nicole et Charles THÉRIAULT. *Héritage Noir*, Acadie, Cojak Productions, 2007, 52 min. (version anglaise disponible)

Héritage Noir témoigne de la réalité méconnue de l'esclavage au Canada. En compagnie de Philippe Fehmiu, *Héritage Noir* part à la rencontre des descendants de ces esclaves. Bien que peu de gens en soient conscients, l'esclavage fut pratiqué au Canada pendant près de 200 ans, tant sous la domination française qu'à la suite de la Conquête. En 1834, l'esclavage a été aboli au pays. En 1834, l'esclavage est aboli, et ces gens qu'on avait achetés et qui nous appartenaient n'avaient plus de valeur marchande. Ils étaient libres. Qu'ont-ils fait de cette liberté, qui sont-ils et que sont-ils devenus ?

CARDONA, Dominique. *La charia au Canada*, Montréal, ONF, 2007, 88 min.

En décembre 2004, le rapport Boyd recommande d'autoriser, en Ontario, les tribunaux islamiques, lesquels appliquent la charia, un code de justice directement inspiré

du Coran. En septembre 2005, le premier ministre ontarien, Dalton McGuinty, interdit tout arbitrage religieux, musulman, juif ou chrétien. Pendant ces dix mois, un débat passionnel a secoué le pays et a mis en lumière les contradictions du multiculturalisme. Avec la collaboration de nombreux intervenants d'opinions et de milieux divers, la série documentaire *La charia au Canada*, de Dominique Cardona, examine ces enjeux fondamentaux et demande ce qu'en pensent les femmes musulmanes. La charte canadienne des droits et libertés garantit la protection égale pour tous devant la loi, y compris pour les 600 000 musulmans canadiens. Il faut donc veiller à l'application la plus juste pour tous d'un multiculturalisme en constante évolution.

D'ENTREMONT, Paul-Émile. *Reema, allers-retours*, Montréal, ONF, 2006, 79 min.

Entre une mère canadienne qui, jusque-là, a été sa seule famille, et un père irakien qui, après seize ans de silence, veut connaître sa fille, la jeune Reema se pose des questions troublantes sur sa propre identité. Elle passe deux mois avec son père, en Jordanie. À son retour, Reema réalise qu'elle aura toujours une identité double. C'est son fardeau et sa richesse. *Reema, allers-retours* montre de façon intime cette lutte constante.

DESJARDINS, Richard et Robert MONDERIE. *Le peuple invisible*, Montréal, ONF, 2007, 91 min. (Disponible en anglais)

En une heure et demie *Le Peuple invisible* raconte les derniers siècles de l'histoire des Algonquins. En bref, on y raconte l'histoire d'un ethnocide. À mesure qu'on dépeçait leur territoire pour mieux le piller, les Algonquins ont été forcés à la sédentarité, coupés de leurs traditions, de leur mode de vie. Ils ont été volés, trompés, abusés, violés. Les conséquences sont dramatiques et *Le Peuple invisible* montre clairement les liens entre ce que les Blancs leur ont fait subir et l'état de désespoir dans lequel ils se trouvent aujourd'hui.

DUVAL, Jean-Philippe et Hélène CHOQUETTE. *Les réfugiés de la planète bleue*, Montréal, Productions Virage, 2007, 52 min.

Chaque année, plus de 25 millions d'êtres humains doivent abandonner leur patrie à tout jamais à cause de désastres écologiques. Un nouveau type de réfugié est né : les éco-réfugiés. Dépassant en nombre pour la première fois dans l'histoire les réfugiés de guerre, ce nouveau type d'exilés est symptomatique de notre époque.

GOMA, Karina. *Un coin du ciel*, Montréal, Productions Virage, 2007, 68 min.

Un coin du ciel jette un regard chaleureux et sans compromis sur Parc-Extension, l'un des quartiers les plus cosmopolites de Montréal. Un étonnant « village » dans la ville où tant d'exilés rêvent de trouver un coin de ciel paisible à installer au-dessus de leur tête. La trame du documentaire est cette petite Babylone moderne qu'est devenu le CLSC Parc-Extension où travailleurs et usagers des quatre coins du monde se croisent, s'entraident et apprennent à se décoder mutuellement jour après jour.

GOMA, Karina et David HOMEL. *Todo Incluido*, Montréal, Productions Virage, 2004, 49 min.

Todo Incluido, le Tout-Compris des vacances à la chaîne, jette un regard à la fois tendre et caustique sur le célèbre phénomène de la semaine à la plage sous les tropiques. À travers le périple de quelques travailleurs dominicains d'un hôtel, nous découvrons le vrai visage du tourisme tropical, mais vu cette fois par des gens qui y vivent au quotidien. Au-delà des clichés et des apparences, nous touchons à la vie souvent précaire des Dominicains.

GROULX, Sylvie. *La classe de madame Lise*, Montréal, K-Films Amérique, 2006, 90 min.

Ils s'appellent Rafik, Solace, Rahat, Jessica ou Adonay. Ils ont six ans. Ils habitent Parc-Extension, un quartier multiethnique au cœur de Montréal. Plusieurs sont nés au Québec, d'autres sous des cieux bien éloignés. L'un respire la confiance et l'autre, une tranquille timidité. Au-delà de leurs différences, tous ont quelques points en commun: une vive curiosité, un attachant sourire, un accent chantant et une connaissance plutôt sommaire des rudiments du français. Après quelques mois en classe d'intégration, ces petits sont maintenant en première année avec Madame Lise, une institutrice chaleureuse et attentive, tolérante, mais ferme.

GUY, Malcolm et Eylem KAFTAN. *Bledi. Mon pays est ici*, Montréal, Productions Multi-Monde, 2006, 53 min.

Le documentaire *Bledi. Mon pays est ici* raconte la lutte des sans-statut d'origine algérienne face à la déportation. Ils sont des milliers à avoir quitté une Algérie en guerre pour se réfugier au Canada dans les années quatre-vingt-dix. Ils considèrent maintenant ce pays comme le leur mais doivent vivre avec la menace constante de la déportation. Le film *Bledi. Mon pays est ici* suit le parcours de certains de ces réfugiés (notamment Mohamed Cherfi) et raconte leurs luttes, leurs espoirs et désespoirs.

LABELLE, Monique. *D'ici et d'ailleurs*, Montréal, Productions Pixcom, Télé-Québec, 2002-2003, 27 min.

Chaque épisode présente une communauté culturelle immigrée au Québec à travers certains de ses représentants.

LANGEVIN, Yann. *Montréal Planète Foot*, Montréal, Productions Virage, 2005, 60 min.

Le soccer est à lui tout seul une culture et Montréal ne fait pas exception. Chaque été, la métropole québécoise vibre au rythme de ligues qui font le bonheur des communautés venues du monde entier. Hautes en couleurs, ces ligues ethniques constituent des univers à part entière avec leurs vedettes respectées, leurs grands dignitaires, leurs fervents spectateurs et leurs traditions particulières.

LEBLANC, Christien et Robin-Joël COOL. *Désoriental*, Acadie, Cojak Productions, 2004, 52 min.

Filmé sur une période de 63 jours, ce film raconte une création théâtrale qui s'est déroulée au Viêt Nam avec des artistes du pays et des jeunes du Canada.

LEMELIN, Louise. *Restera, restera pas ?* Montréal, Productions Virage, 2004, 52 min.

Isabelle, une jeune Québécoise francophone, a choisi de commencer sa carrière d'enseignante au Nunavik, dans le Grand Nord, avec les enfants inuits du village de Salluit. La jeune professeure vit un choc culturel qu'elle confie avec sincérité et émotion à son journal vidéo. À son regard s'ajoute celui de Peta, enseignante inuite, et celui d'autres Autochtones et de Blancs qu'elle côtoie à l'école et au village. Un film qui nous fait découvrir les enfants inuits comme on ne les a jamais vus. Un témoignage touchant sur les difficultés de l'école autochtone et sur la fragilité des enseignants débutants.

NAWAZ, Zarqa. *Une femme dans la mosquée*, Montréal, ONF, 2005, 45 min.

De toutes les religions qui se pratiquent dans le monde, l'islam est celle qui croît le plus rapidement. En Amérique du Nord, c'est en grand nombre que les femmes se convertissent à l'islam, souvent guidées par ses valeurs de justice sociale et d'égalité des sexes sur le plan spirituel. Ce film nous entraîne dans l'univers des mosquées d'ici et nous fait connaître les points de vue de spécialistes, de collègues, d'amis et de voisins sur la question de l'accès équitable des musulmanes aux lieux de culte.

OBOMSAWIN, Alanis. *Gene Boy revient chez lui*, Montréal, Productions Alanis Obomsawin, ONF distribution, 2007, 24 min.

Élevé par son grand-oncle et sa grand-tante sur la réserve indienne d'Odanak, à une heure et demie à l'est de Montréal, Eugene « Gene Boy » (prononcer Genie Boy) Benedict quitte la maison à 15 ans. Il prend le chemin de l'État de New York pour travailler dans le secteur de la construction. À 17 ans, il s'engage dans la marine américaine et le voilà parti vers les premières lignes de combat au Vietnam. *Gene Boy revient chez lui* est le récit accablant et profondément émouvant des deux années que Gene passe dans l'armée au Vietnam, puis de son long voyage de retour vers Odanak.

PELLEGRINO, Patrick. *Sans Réserve*, Montréal, Montréal, Productions InformAction, 2007, 52 min.

Les Autochtones du Canada vivent une crise identitaire qui les place devant des choix déchirants. En Abitibi, les Algonquins de Kitcisakik sont considérés comme des squatters sur leurs terres ancestrales car ils refusent le statut de réserve indienne. Cela leur vaut d'être privés des services essentiels tels que l'eau courante et l'électricité. Et parce qu'ils n'ont pas le droit, ni les moyens, de construire une école dans leur communauté, ils sont obligés d'envoyer leurs enfants à des familles de Val-d'Or. Pour se sortir de l'impasse, avant que leur culture ne s'efface, la communauté a développé un projet de nouveau village, plus encore, un concept de société innovateur : Wanaki.

POMERANCE, Erica. *Dabla ! Excision*, Montréal, Productions Virage, 2003, 73 min.

La mutilation génitale féminine est toujours pratiquée dans 26 pays d'Afrique où, chaque année, deux millions de fillettes subissent l'excision ou l'infibulation. Or, cette tragédie ne concerne pas que l'Afrique. De nombreuses femmes mutilées demandent l'asile politique en Occident pour protéger leurs propres filles du même sort.

4. SITES INTERNET

Centre de recherche sur l'immigration et l'ethnicité <http://www.criec.uqam.ca>

Le CRIEC s'intéresse aux problématiques de l'immigration, de la diversité culturelle, de la nation et de la citoyenneté, tant sur le plan théorique que dans l'expression de leur forme concrète au sein des sociétés occidentales. Ces phénomènes subissent des transformations profondes dans le cadre des processus associés à la mondialisation. L'équipe du CRIEC effectue des recherches notamment sur : citoyenneté, démocratie et pluralisme, effets de la mondialisation sur l'immigration internationale et sur les espaces métropolitains et nationaux, politique de « gestion de la diversité », transnationalisme, cosmopolitisme et diasporas, question autochtone et gouvernance, nation québécoise et diversité, mouvement associatif et identités ethnoculturelles, racisées religieuses, racisme, discriminations et inégalités sociales.

Centre Métropolis du Québec - Immigration et métropoles

<http://www.im.metropolis.net>

Le Centre Métropolis du Québec - Immigration et métropoles (CMQ-IM) est un consortium de recherche interuniversitaire composé de 6 universités québécoises. On y retrouve de nombreuses ressources documentaires, événements, publications sur les sujets d'actualité ainsi que des capsules recherche qui résument les faits saillants provenant de projets réalisés.

Observatoire international sur le racisme et les discriminations

<http://www.unites.uqam.ca/criec/observatoire/>

Mis sur pied en mars 2003 par le Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC), il regroupe des sociologues, politologues, juristes, philosophes, anthropologues. Cet observatoire se propose de faire l'analyse des causes et mécanismes à l'œuvre dans ces phénomènes, y compris leur dimension internationale, l'observation critique de leur ampleur, de leur caractère systémique, de leur évolution et de l'impact des politiques publiques. Il a pour objectif notamment d'observer et analyser de façon critique les manifestations, les causes et les processus à l'œuvre dans le racisme et les discriminations, y compris leur dimension internationale, leur ampleur, leur caractère systémique, leur évolution et l'impact des politiques publiques. Les principaux groupes ciblés sont les Autochtones, les minorités ethniques et racisées, les immigrants et les réfugiés.

Parole citoyenne

<http://citoyen.onf.ca>

Dans la section « Diversité culturelle » du site de Parole citoyenne, il y a plusieurs dossiers, notamment « La tête de l'emploi », sur le racisme au travail, qui contient des courts-métrages, des entrevues avec des spécialistes, des liens externes, etc. Un autre dossier sur *Le mois de l'histoire des noirs* contient 14 films, des photos, des liens externes.

Radio Canada International

<http://www.rcinet.ca/rci/fr/concours>

Site de « Métissé serré », concours de création média électronique sur l'immigration. On y présente les œuvres gagnantes de la première édition (2007) ainsi que les détails sur la prochaine édition (2008)

**Table de concertation des organismes au service
des personnes réfugiées et immigrantes**

<http://www.tcric.gc.ca>

Créée en 1979, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) est un regroupement d'une centaine d'organismes voués à la défense des droits et à la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec et impliqués dans l'établissement et l'intégration de toutes les catégories de nouveaux arrivants, en terme de service, d'aide, de soutien, de parrainage, de réflexion ou de solidarité.

Tolerance.ca, un webzine sur la tolérance

<http://www.tolerance.ca/>

Site dirigé par Victor Teboul et créé par « un groupe de professionnels qui s'intéresse à la tolérance dans nos sociétés modernes ». Le site contient des dossiers thématiques, de nombreuses entrevues, une section « Actualités », etc.

5. PUBLICATIONS

DU SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL. *Une Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle : un atout pour le collégial*, Montréal, Actes de colloque, Service interculturel collégial, 1999, 26 p.

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL. *S'interroger sur les citoyennetés*, Montréal, Actes du colloque, Service interculturel collégial, juin 2002, 56 p.

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL. *Formation interculturelle pour le Québec et pour ailleurs...*, Montréal, Actes du colloque, Service interculturel collégial, mai 2003, 71 p.

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL. *Le cégep : reflet d'une société pluraliste et ouverte sur le monde*, Montréal, Actes du colloque, Service interculturel collégial, mai 2004, 46 p.

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL. *Penser, Agir et S'engager en éducation interculturelle, en éducation aux droits et à la citoyenneté*, Montréal, Service interculturel collégial, mai 2004, 67 p.

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL. *Société civile et citoyennetés*, Montréal, Actes du colloque, Service interculturel collégial, automne 2005, 38 p.

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL. *Défi de l'interculturel : de l'intégration sociale à la réussite scolaire*, Montréal, Actes du colloque, Service interculturel collégial, automne 2006, 60 p.

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL. *La culture publique commune : du contrat moral à l'accommodement raisonnable*, Montréal, Actes du colloque, Service interculturel collégial, octobre 2007, 44 p.

SERVICE INTERCULTUREL COLLÉGIAL. *L'identité québécoise à l'heure de l'interculturalisme*, Montréal, Actes du colloque, Service interculturel collégial, à paraître automne 2008.

CONCLUSION

Les défis à venir et les recommandations

Aujourd'hui, si les objectifs du SIC et les défis qu'il relève sont demeurés les mêmes qu'il y a vingt ans, nous avons toutefois, joint notre conception de l'éducation interculturelle et de l'éducation aux droits, à celle de l'éducation à la citoyenneté proposée par le Conseil supérieur de l'éducation (1998). Désormais, le Service interculturel collégial s'intéresse à ces trois composantes et au terrain commun qu'elles recouvrent.

Par le biais de nos membres, le SIC rejoint l'ensemble du réseau collégial et tente de répondre aux besoins fort diversifiés des cégeps soit très pluriethniques, soit plutôt monoethniques mais qui doivent tous former l'ensemble de leurs étudiants et étudiantes à vivre dans une société pluriethnique.

Par ailleurs, les moyens d'interventions se sont enrichis des expériences et des réflexions de tous et chacun et se sont aussi multipliés : formations, colloques, mise en place d'un site web, partenariats.

Malgré le chemin parcouru, de nombreux défis demeurent. Dans le cadre de la Commission Bouchard-Taylor, automne 2007, le SIC a eu l'occasion de réitérer les principes de base qui guident ses actions, et de proposer tant au ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir qu'aux cégeps, des recommandations pour les années à venir sur le dossier de l'interculturel.

D'abord, le Service interculturel collégial fait la promotion auprès de l'ensemble des cégeps, de l'approche interculturelle, des droits et de la citoyenneté dans le respect de la diversité et de l'intégration collective au sein d'une société démocratique, pluraliste et francophone.

Ensuite, les actions de l'ensemble des cégeps du Québec en matière d'éducation interculturelle, d'éducation aux droits et à la citoyenneté nécessitent une approche globale et systémique qui vise l'ensemble des personnels des cégeps et des élèves.

Puis, la gestion de la diversité ne peut se réduire à la seule dimension des accommodements raisonnables mais s'appuie plutôt sur la compréhension d'une problématique plus large, celle de l'intégration scolaire des élèves et du développement de relations harmonieuses dans les cégeps comme dans la société.

Finalement, la mission éducative des cégeps est de présenter aux jeunes adultes, quelle que soit leur origine ethnoculturelle ou ethnoreligieuse, dans un programme comme dans un cours, plusieurs points de vue (par exemple, différents auteurs), sous différents angles (par exemple plusieurs théories) en utilisant des méthodes pédagogiques différenciées afin qu'ils puissent choisir, réfléchir, critiquer et se questionner. Toutefois, les professeurs doivent tout mettre en œuvre pour s'assurer d'une formation académique pertinente pour assurer la réussite des élèves et leur intégration au marché du travail.

Pour relever les défis à venir, le Service interculturel collégial recommande que :

1. le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

- encourage les cégeps à développer une politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle et un plan d'action relié à cette politique.
- maintienne et améliore son Programme de *Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle*, notamment par l'ajout de ressources financières.
- favorise la recherche appliquée visant la connaissance des besoins des élèves issus de l'immigration ainsi que l'existence d'outils de formation adaptés à la réalité pluriethnique du Québec.
- s'engage à créer un outil de référence précisant les balises se rapportant à la gestion de la diversité dans les cégeps.
- publie régulièrement des données sur la clientèle ethnoculturelle présente dans les cégeps et encourage à réviser et à enrichir le questionnaire « Aide-nous à te connaître » de façon à mieux connaître la clientèle ethnoculturelle.
- rende obligatoire une formation en interculturel, aux droits et à la citoyenneté dans tous les programmes offerts dans les cégeps.

2. les cégeps :

- rédigent ou mettent en œuvre une politique ou des orientations d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle ainsi qu'un plan d'action dans leur établissement en tenant compte de leur réalité. Ceci devrait se manifester par la nomination d'une personne responsable, porteur du dossier interculturel ainsi que la création d'un comité constitué de membres des différents personnels et des différentes instances.
- établissent des structures d'accueil adaptées aux besoins des élèves issus de l'immigration.
- mettent en place des mesures d'aide en français adaptées aux besoins des élèves allophones.
- développent un espace de dialogue culturel en intégrant davantage d'éléments de la culture québécoise.
- poursuivent leurs pratiques d'harmonisation à partir de balises claires et de concertation de tous les intervenants.
- favorisent la formation initiale et continue d'une compétence interculturelle, aux droits et à la citoyenneté pour tous les membres du personnel des cégeps (par exemple, perfectionnement collectif, formation offerte par le SIC, certificat de perfectionnement des maîtres, etc.)
- approfondissent notre connaissance des difficultés des allophones et des obstacles qu'ils doivent franchir pour obtenir leur diplôme collégial.
- encouragent les partenariats avec des organismes externes comme les Maisons de la Culture, les Centres d'intégration des immigrants, l'Institut du Nouveau Monde, etc.
- encouragent les services d'animation socioculturelle à continuer leur travail de sensibilisation à la réalité interculturelle et à mettre en valeur des éléments de la culture québécoise par des activités parascolaires.

ANNEXE



TABEAU COMPARATIF

**Éducation interculturelle,
aux droits et à la citoyenneté :
connaissances, habiletés et
attitudes à promouvoir**

Tableau comparatif¹

Éducation interculturelle, aux droits et à la citoyenneté : connaissances, habiletés et attitudes à promouvoir

CONNAISSANCES	Éducation interculturelle ²	Éducation aux droits ³	Éducation à la citoyenneté ⁴
NOTIONS	NOTIONS RELATIVES : • Aux relations interculturelles : culture, ethnie, nation, minorité, communauté, autochtones • À la communication interculturelle : identité, choc culturel, code culturel, communication verbale et non verbale • Aux obstacles à la communication interculturelle : stéréotypes, préjugés, ethnocentrisme, xénophobie, racisme • À la gestion de la diversité ethnoculturelle : médiation interculturelle, accommodement raisonnable	NOTIONS RELATIVES : • Aux valeurs humaines : dignité, justice, liberté, solidarité, réciprocité, égalité, coopération • Aux droits : histoire, droits individuels et collectifs • À la discrimination, harcèlement, exploitation • Aux institutions et aux mécanismes de protection des droits humains • Aux textes d'affirmation et de protection des droits et de libertés: (chartes, lois, déclarations, conventions) • Aux recours, accommodement raisonnable, médiation	NOTIONS RELATIVES : • Aux citoyennetés : sociale, politique, juridique, mondiale • À l'identité et aux appartenances sociale ethnoculturelle, nationale, supranationale • À la société civile, aux organisations non gouvernementales
FAITS	FAITS RELATIFS À L'IMMIGRATION : • Données historiques, démographiques, socioéconomiques, socioculturelles, juridiques • Adaptation, intégration, acculturation FAITS RELATIFS AUX PREMIÈRES NATIONS : • Données historiques, démographiques, socioéconomiques, socioculturelles, juridiques	FAITS RELIÉS AUX SITUATIONS : • De luttes de revendication, d'affirmation, de libération ; • De violations des droits, d'inégalité, d'oppression, d'exploitation	FAITS RELATIFS : • À la mondialisation et aux rapports internationaux • Aux situations d'inégalité et d'exploitation dans le travail, à l'accès aux ressources naturelles et la distribution des richesses • Au régime effectif de droits : programme et mesures

1 Ce tableau se veut un résumé des réflexions et des recherches en Éducation interculturelle, aux droits et à la citoyenneté. Il reflète les faits et préoccupations contemporaines. Il n'est donc pas exhaustif mais demande plutôt une mise au point constante.

2 Contenu inspiré de : Service interculturel collégial, en coll. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. *Les contenus de formation en interculturel et en éducation aux droits et libertés*, Montréal, Colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale, 1999.

3 Idem

4 Contenu inspiré des recherches de Gagnon et Pagé (1998), de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2003), du Service interculturel collégial (2003).

CONNAISSANCES	Éducation interculturelle	Éducation aux droits	Éducation à la citoyenneté
HABILETÉS	• Vivre ensemble dans une société pluraliste et démocratique • Pratiquer la communication à l'intérieur d'un contexte interculturel • Analyser des situations interculturelles • Apprendre la négociation et la médiation interculturelles • Intervenir en situation interculturelle • Se décentrer par rapport à son groupe culturel	• Reconnaître et intégrer les différences dans le respect de la démocratie • Analyser les conflits de droits • Comprendre et utiliser les mécanismes de protection et de promotion des droits humains • Adopter des solutions respectueuses des droits humains • Développer un esprit critique dans le cadre de la démocratie	• Analyser les enjeux contemporains • Identifier les solutions tant locales que mondiales posées par la mondialisation • Développer son esprit critique face aux médias • Développer son engagement et sa participation sociale • Se responsabiliser face aux grands enjeux locaux et internationaux • Favoriser l'équité tant entre les groupes culturels qu'entre les sociétés • Développer sa capacité de débattre des enjeux sociaux et politiques
ATTITUDES	• Promouvoir la rencontre et les échanges interculturels • Être ouvert à la diversité ethnoculturelle • Se responsabiliser socialement	• Reconnaître chacun comme égal en valeur, en dignité et en droits • Accepter les différences reconnues dans les chartes • Développer de l'empathie pour ceux dont les droits ne sont pas respectés • S'engager et participer à la vie démocratique	• Développer des solidarités • Participer activement à des actions civiles et politiques • S'engager socialement

ANNEXE



Fêtes religieuses et culturelles

- CALENDRIER 2008-2009
- DESCRIPTION

CETTE PAGE SERA REMPLACÉE PAR LE **CALENDRIER COULEURS**

PAGE BLANCHE - ENDOS DU **CALENDRIER COULEURS**

- **FESTIVAL INTERNATIONAL HAÏTIEN DE MONTRÉAL : 17 au 21 septembre**
Le FIFHM en est à sa 4^e édition. Il a comme objectifs d'encourager la diversité culturelle au sein de la communauté québécoise et de permettre aux Québécois d'origine haïtienne de renouer avec leur culture dans un esprit d'ouverture. Il veut aussi faire découvrir à tous un cinéma naissant et dynamique.
- **FESTIVAL DES FILMS DU MONDE : 21 août au 1^{er} septembre**
Le but du Festival des films du monde de Montréal est d'encourager la diversité culturelle et la compréhension entre les peuples, tout en diffusant l'art cinématographique issu de tous les continents. Il veut aussi faire connaître le cinéma d'auteur et d'innovation, découvrir et encourager les nouveaux talents et favoriser les rencontres entre professionnels du cinéma du monde entier.
- **SEMAINE QUÉBÉCOISE DES RENCONTRES INTERCULTURELLES : 28 septembre au 5 octobre**
La Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) a été instituée en 2003 afin de mettre en valeur la contribution des communautés culturelles, encourager le dialogue interculturel et favoriser le rapprochement entre les Québécois de toutes origines. À cette occasion, diverses activités sont organisées dans plusieurs régions du Québec par les municipalités, les organismes communautaires, les institutions et les établissements d'enseignement.

2

Début du Ramadan

Un des piliers les plus importants de la pratique musulmane, le Ramadan, consiste à ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni avoir de relations sexuelles du lever au coucher du soleil et ce, pendant 29 ou 30 jours. L'abstinence ne s'impose qu'aux adultes en bonne santé. Les malades ou les handicapés, les voyageurs, les femmes enceintes ou celles qui allaitent, sont dispensés du jeûne. On peut différer le jeûne ou le compenser par des dons aux plus démunis.

3

Ganesha Chathurti

Dieu à tête d'éléphant, Ganesh est le fils de Shiva et de Pârvatî. C'est le dieu le plus familier, celui que l'on invoque avant d'entreprendre toute activité (des études, un travail). Il est le protecteur du foyer et le symbole de la chance. La Ganesha Chathurti est l'occasion de nombreuses réjouissances et défilés au cours desquels des statues du dieu sont promenées à travers les quartiers. La fête dure 10 jours et à la fin, les statues, faites d'argile, sont immergées dans un fleuve, un lac ou dans la mer pour redevenir les éléments naturels à partir desquels on les avait façonnées. Au Québec, plusieurs temples hindous fêtent la Ganesha Chathurti et les fidèles vont jeter de petites statues de Ganesh dans le fleuve St-Laurent ou dans une rivière.

5 Fête de la Lune de la mi-automne

La fête de la mi-automne est une fête traditionnelle chinoise qui célèbre la lune et les récoltes. On y mange de petits gâteaux (« moon cake » : petits gâteaux ronds) fabriqués pour l'occasion et on assiste à la danse du lion ou à celle du dragon.

Chaque année, au Jardin de Chine à Montréal, la *Magie des lanternes* initie les visiteurs à une nouvelle facette de la culture traditionnelle chinoise tout en l'éclairant de lanternes à la fine armature entièrement recouverte de soie.

**30 sept. –
1^{er} oct.**

Rosh Hashanah

Rosh Hashanah est le nouvel an juif. Il est le début du mois commémorant la sortie d'Égypte du peuple hébreu en 1300 avant JC. C'est une fête qui dure 2 jours et qui symbolise une nouvelle étape dans la vie de chacun et pour l'ensemble du peuple hébreu. Un des rituels du Rosh Hashanah est de sonner le *Shofar*, un instrument de musique fabriqué dans une corne de bélier. Pendant les deux jours du Rosh Hashanah on ne travaille pas, on prie et on fête en famille.

OCTOBRE 2008

- **FESTIVAL DU MONDE ARABE : 30 octobre au 11 novembre**

Le Festival du monde arabe de Montréal est un événement multidisciplinaire dédié à la rencontre et au dialogue des cultures. Il en est à sa 8^e édition. Dans leur recherche de formes artistiques innovatrices et contemporaines, les créateurs et artistes du FMA puisent dans cette vaste culture arabe et nous présentent spectacles, films, chants, danses et conférences.

- **FESTIVAL INTERCULTUREL DU CONTE DU QUÉBEC : octobre**

Depuis 1990, le Festival interculturel du conte du Québec est organisé à tous les deux ans, accueillant des conteurs des quatre coins du monde. Il présente différents types de contes : contes de sagesse et d'Orient, contes yiddish, contes et légendes d'Écosse, contes zen... Des conteurs venant de partout, du Québec, du Canada, d'Égypte, du Liban, de Tunisie, de France, du Burkina Faso, de Belgique, du Japon, d'Écosse, de Côte d'Ivoire, d'Angleterre, des États-Unis...

Les conteurs apportent les racines de leur mémoire et les sources de leur savoir, souvent de grandes lames de fond communes à toutes les sociétés et qui traversent les âges. Leurs représentations du monde, si différentes soient-elles, retrouvent cette unicité ancrée dans la diversité qui fait la richesse de l'humanité. Par là, les conteurs contribuent au projet du Festival soit de stimuler le rapprochement entre les peuples, dans un esprit de solidarité générateur de paix.

2

Aid Al-Fitr : fin du Ramadan

Aid Al-Fitr est la fin du Ramadan. Chacun réfléchit sur ce qu'il a accompli pendant le jeûne. On décore la maison, on invite parents et amis. Chaque famille se met en frais pour accueillir les invités, on mange des pâtisseries et on boit du thé avec les voisins. On s'offre de nouveaux vêtements et on échange des cadeaux. Des jouets et de l'argent sont donnés aux enfants. On envoie des cartes de souhaits pour la fête d'Aid Al-Fitr.

9**Yom Kippour**

Yom Kippour est généralement connu sous le nom de Jour du Grand Pardon. Il a lieu 10 jours après Rosh Hashanah. Il commence la veille de la fête pour se terminer le lendemain soir au coucher du soleil. C'est l'occasion pour tous les Juifs de faire leur examen de conscience, de demander au Créateur le pardon pour les fautes commises volontairement ou non.

La Torah prescrit de jeûner toute la journée et de se repentir pour obtenir le pardon. La journée est passée en prières à la synagogue, où l'on s'abstient de tout confort matériel pour se présenter dans l'humilité devant Dieu. Yom Kippour est une des fêtes les plus importantes du calendrier juif.

13**Action de Grâce**

C'est la fête de l'automne et des récoltes. La première Action de Grâce officielle des Européens en Amérique a eu lieu en 1578 quand le navigateur anglais Martin Frobisher organisa une cérémonie officielle à Terre-Neuve pour remercier Dieu d'avoir survécu au long voyage. Mais c'est seulement le 31 janvier 1957 que le Parlement canadien proclame que le jour de l'Action de Grâce sera célébré le second lundi d'octobre et sera férié.

14-20**Soukkot**

Soukkot (fête des cabanes) est l'une des fêtes les plus joyeuses de la tradition juive; elle dure sept jours dont les deux premiers sont chômés. La fête du Soukkot commémore la traversée du désert du peuple juif, après la sortie d'Égypte. Aussitôt après le Yom Kippour, on construit sa soukka dans le jardin, sur le balcon ou dans tout autre lieu à ciel ouvert.

Pendant les sept jours de la fête, la Torah prescrit d'habiter dans ces cabanes construites de feuillages et de bois, en signe de confiance en Dieu et d'indifférence au confort matériel. La *loi juive* prescrit de prendre les repas dans la soukka, d'y dormir, d'y étudier, et d'y habiter autant que possible. Toutefois, si le climat ne le permet pas (pluie, froid), on se limitera au strict minimum (consommer le pain sous la soukka).

20**Sri Guru Granth Sahib**

Le Guru Granth Sahib est le recueil des textes sacrés de la religion sikhe. Ce recueil a été désigné comme le premier gourou et il est particulièrement mis à l'honneur chaque année. Le texte est lu du début à la fin; ce sont les sikhs baptisés qui le lisent en se relayant pendant plusieurs jours. En 2006, une motion de l'Assemblée nationale du Québec a souligné le 400^e anniversaire de la compilation du Guru Granth Sahib, évènement important pour la communauté sikhe.

28**Diwali**

Une légende issue de la mythologie hindoue serait à l'origine de ces six jours de rites festifs. Sita, la femme du prince Rama, est enlevée par un démon. Mais, grâce à l'armée des singes menée par Hanuman, Rama délivre son épouse dont il fête le retour en allumant des rangées de lampes sur les routes. Le Diwali ou Dipavali

symbolise donc la victoire du bien sur le mal, de la lumière sur les ténèbres, de la connaissance sur l'ignorance.

Cette fête, surnommée le *Festival des lumières* est l'une des plus populaires chez les hindous. À Montréal, elle est marquée par des célébrations dans tous les temples hindous et particulièrement au Temple Hindou du Québec à Dollard-des-Ormeaux, de même que dans la plupart des familles. On fête Diwali en allumant des lampes un peu partout, les femmes et les hommes revêtent des vêtements traditionnels (sari), les enfants sont maquillés selon la tradition et des musiciens jouent avec diverses percussions indiennes.

31

Halloween

Halloween est fêtée principalement en Irlande, au Canada, en Grand-Bretagne et aux États-Unis. Elle provient d'une vieille fête religieuse celtique qui s'est modifiée avec l'apparition du christianisme. Cette tradition a été transportée en Amérique du Nord au 19^e siècle par les Irlandais et les Écossais. Celle-ci veut que les enfants se déguisent avec des costumes qui font peur (squelettes, sorcières, monstres, etc.) et aillent sonner aux portes en demandant aux adultes, souvent eux aussi déguisés, des bonbons, des fruits ou de l'argent. D'autres activités incluent des bals masqués, le visionnement de films d'horreur, la visite de maisons hantées.

NOVEMBRE 2008

1^{er}

Toussaint

La Toussaint est une fête catholique, au cours de laquelle sont honorés tous les saints reconnus par l'Église catholique romaine, du fait de leur vie exemplaire et de leur proximité avec Dieu. La Toussaint précède d'une journée le Jour des morts, dont la solennité a été officiellement fixée au 2 novembre deux siècles après la création de la Toussaint.

2

Jour des morts

Les jours et les rituels associés aux personnes décédées ou aux ancêtres sont présents dans toutes les cultures ou les religions mais les rituels diffèrent.

- Pour l'Église catholique romaine, le 2 novembre est le jour de la commémoration des défunts. Ce jour est traditionnellement consacré à une visite familiale au cimetière et à l'entretien des tombes.
- Au Mexique, lors du Día de Muertos, les Mexicains vont dans les cimetières, mangent sur les tombes, dansent et chantent. Ce n'est pas un jour triste pour eux. Ils confectionnent des autels dans leurs maisons et mettent des bougies dans leurs habitations pour montrer aux morts quel chemin il faut suivre. On offre des bonbons et des têtes de mort en sucre.
- Le culte des ancêtres dans les cultures chinoise et vietnamienne joue un rôle capital dans la pensée et dans les pratiques religieuses. Il est destiné à entretenir des liens de communication entre les vivants et les morts.

13**Naissance du guru Nanak**

Les sikhs fêtent l'anniversaire de la naissance du guru Nanak (1469), fondateur du sikhisme. D'importantes cérémonies ont lieu dans les temples sikhs du monde entier et plus particulièrement à Amritsar au Pendjab. Le gourou est considéré comme un médiateur entre Dieu et les êtres humains.

16**Journée internationale de la tolérance**

Le 16 novembre 1995, date du 50^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, les États membres de l'UNESCO ont adopté une *Déclaration de principes sur la tolérance*. Ils y affirment notamment que la tolérance est le respect et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains. La tolérance est la reconnaissance des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales.

30**Début de l'Avent**

L'Avent est la période qui couvre quelques semaines précédant Noël, quatre dans la tradition de l'Église catholique (elle peut commencer plus tôt dans d'autres traditions chrétiennes). La tradition veut qu'on confectionne une couronne de l'Avent, qui est fabriquée pour le premier dimanche de l'Avent. Celle-ci elle est faite de branches de sapin ou de pin. Elle est nouée de rubans rouges et ornée de quatre bougies et parfois de pommes de pin. Elle peut être posée horizontalement ou bien suspendue comme décoration aux portes ou aux fenêtres. Les quatre bougies marquent les quatre semaines de l'Avent et sont allumées à chacun des quatre dimanches. Noël sera là lorsque la dernière bougie sera allumée.

DÉCEMBRE 2008**9****Aid El-Adha**

L'Aid El-Adha (fête du sacrifice) est l'une des fêtes musulmanes les plus importantes. Elle marque chaque année la fin du pèlerinage à La Mecque. Elle commémore la soumission d'Abraham à Allah, lorsque le patriarche était prêt à sacrifier son fils sur l'ordre de Dieu. Chaque famille musulmane, dans la mesure de ses moyens et de la possibilité réelle de le faire, sacrifie une bête (brebis, chèvre, mouton) en l'égorgeant couché sur le flanc gauche et la tête tournée vers La Mecque. Une partie de la chair de ce sacrifice bénéficie aux plus démunis parmi les musulmans affermissant ainsi la solidarité et l'assistance mutuelle tel que le prescrit Allah. C'est un jour de réconciliation où chacun est invité à pardonner à celui qui lui a fait du tort.

10**Journée internationale des droits de l'homme**

Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté la *Déclaration universelle des droits de l'homme* avec les abstentions de huit pays. La Déclaration a été proclamée comme « l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations » en ce qui concerne les droits de l'homme. Elle énumère de nombreux droits, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, auxquels toute personne, dans le monde entier, peut prétendre.

Pour commémorer son adoption, la Journée internationale des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre.

22 – 29**Hanoukka**

La fête de Hanoukka, fête des lumières, dure huit jours. Elle symbolise la résistance du peuple juif face à l'oppression. Les lampes de la Menorah du Temple de Jérusalem brûlèrent pendant huit jours, alors que l'huile d'olive qui les alimentait n'aurait dû suffire que pour un seul jour.

La tradition veut qu'on allume pendant huit jours les bougies d'un chandelier à huit branches : une bougie de plus chaque jour. On mange des *latkes* (beignets de pomme de terre) ou des *soufganiyots* (beignets à la marmelade).

25**Noël**

Noël est une des plus importantes fêtes chrétiennes commémorant chaque année la naissance de Jésus de Nazareth. Sa célébration le 25 décembre a été fixée dans l'empire romain vers le milieu du IV^e siècle, en remplacement des célébrations païennes, avant de se généraliser à toute la chrétienté (sauf pour les orthodoxes). Au-delà de son contexte chrétien, Noël est devenue une fête profane populaire qui trouve bon nombre d'expressions, célébrant notamment la famille et les enfants et faisant l'objet d'échanges de cadeaux.

JANVIER 2009**1^{er}****Nouvel An**

Le 1^{er} janvier est le premier jour de l'année du calendrier grégorien. C'est d'abord une fête d'origine païenne qui a vu le jour vers 46 avant JC, sous l'impulsion de Jules César qui décida que le 1^{er} janvier (vient de Janus, dieu des commencements) serait le premier jour de l'année.

Cette journée est fêtée de différentes façons à travers le monde. Plusieurs pays fêtent la veille du 1^{er} de l'an, le 31 décembre (Saint-Sylvestre). Le réveillon donne lieu à des manifestations culturelles souvent grandioses, des spectacles et des feux d'artifice (pensons par exemple aux manifestations du 31 décembre 1999).

Pour plusieurs, le 1^{er} janvier est l'occasion de fêtes familiales où les gens se souhaitent les meilleurs vœux possibles (pour la prochaine année) et s'engagent dans des résolutions.

6 Épiphanie

L'Épiphanie est une fête chrétienne qui célèbre la présentation de Jésus aux trois Rois mages. Une tradition veut que pour le « Jour des rois », on partage un gâteau feuilleté ou brioché appelé « galette ». Dans cette galette est dissimulée une fève. Celui qui mange la part contenant la fève est déclaré roi. On pose une couronne sur la tête du roi qui doit alors choisir sa reine (ou le contraire).

Dans certaines familles, on laisse de côté la « part du pauvre » ou celle du Bon Dieu, offerte le plus souvent au visiteur imprévu.

7 Noël (orthodoxe)

Les Églises orthodoxes, qui suivent le calendrier julien, célèbrent la naissance de Jésus un peu plus tard que les catholiques. Le calendrier julien est en décalage de 13 jours avec le calendrier grégorien.

11 Nouvel An (bouddhisme Mahâyâna)

Le bouddhisme est divisé en plusieurs écoles de pensée qui proposent différentes façons d'atteindre l'Éveil. On en distingue quatre importantes dont celle du Mahâyâna ou Grand véhicule. Cette école de pensée apparaît au 1^{er} siècle après JC et approfondit la notion de compassion, de don de soi et d'attitudes altruistes; elle met l'accent sur le fait que la nature de « bouddha » peut être reconnue dans tous les êtres sensibles. On retrouve cette école de pensée surtout en Chine, en Corée et au Japon. La branche la plus philosophique qui s'est développée dans ces deux pays est le bouddhisme zen (Japon) et le bouddhisme chan (Chine). L'école du bouddhisme Mahâyâna est celle qui s'est le plus implantée en Occident.

26 Nouvel An chinois

À la Fête du printemps (nouvel an chinois), on mange des « niangao » (à base de farine de riz gluant) dans de nombreuses régions de la Chine. Le bruit des pétards est aussi une caractéristique du Nouvel An chinois et de nombreuses fêtes chinoises. On tire des pétards pour chasser les démons et implorer la paix et le bonheur pour la nouvelle année. Des enveloppes rouges remplies d'argent sont offertes au cours de fêtes familiales. Cette couleur symbolise le bonheur, et le montant d'argent dans les enveloppes compte un nombre pair de billets.

26 Fête du Têt (nouvel an vietnamien)

La fête du Têt, correspondant au premier jour de l'an lunaire, est un très grand moment de l'année vietnamienne, le seul, selon la tradition, où les âmes des morts reviennent sur terre. Dans chaque maison vietnamienne, l'autel des ancêtres constitue le centre spirituel de la famille. Il consiste en un meuble, où sont exposés à longueur d'année quelques photos des parents défunts (parfois jusqu'aux arrière-arrière-grands-parents), des bâtonnets d'encens, des coupes contenant des fruits et des objets chers aux défunts. Plus la famille est aisée, plus l'autel est imposant.

27**Journée internationale de la commémoration de l'Holocauste**

En 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies a décrété que le 27 janvier serait la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Cette journée est l'occasion de « réaffirmer notre attachement aux droits de l'homme, dont la cause a été brutalement profanée à Auschwitz ainsi que par des génocides et des atrocités perpétrés depuis. Non seulement cette journée doit faire en sorte que les nouvelles générations connaissent cet événement historique, mais doit aussi rappeler que tout doit être mis en œuvre pour que tous les peuples puissent bénéficier des protections et des droits que l'ONU défend ».

FÉVRIER 2009• **MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS**

Dr Carter Woodson, un américain, fut l'instigateur de la Semaine des Noirs en février 1926, « Le Negro History Week ». Le mois de février fut choisi parce qu'il correspondait à l'anniversaire de la naissance de deux grands abolitionnistes de l'esclavage, Frederick Douglas et Abraham Lincoln. La Semaine des Noirs devint le Mois de l'histoire des Noirs en 1976, dans le cadre des festivités du bicentenaire américain. Cet événement visait à commémorer d'une manière plus fidèle et plus objective l'histoire des Noirs. En 2006, l'Assemblée nationale du Québec a adopté un projet de loi visant à faire du mois de février le Mois de l'histoire des Noirs, afin de souligner la contribution historique des communautés noires à la société québécoise.

9**Saint-Maron**

Saint-Maron est le saint patron du Liban. Il a vécu au IV^e siècle après JC. Réputé pour sa sainteté et ses dons miraculeux, il a attiré de nombreux croyants à travers l'empire Byzantin. L'Église chrétienne maronite fête la Saint-Maron le 9 février et l'Église orthodoxe le 14 février. Il y a plusieurs milliers de maronites au Québec, surtout à Montréal, et ils sont répartis dans quelques dizaines de paroisses.

14**Fête de la Saint-Valentin**

Saint-Valentin, patron des amoureux, est en fait un prêtre martyrisé par les Romains, le 14 février 270. À l'origine fête de l'Église catholique, le jour de la Saint-Valentin a été associé à l'amour romantique au Moyen Âge. La fête est maintenant considérée dans de nombreux pays comme la fête des amoureux et de l'amitié. Les couples en profitent pour échanger des mots doux et des cadeaux comme preuves d'amour. Les fleurs, les chocolats, la lingerie fine font partie des cadeaux appréciés. Les enfants aussi participent à la fête, s'offrent des mots d'amitié, échangent des vœux, des cœurs rouges en papier, des « valentins ».

25**Début du carême**

Le carême catholique commence avec la liturgie du Mercredi des Cendres et se termine avec la messe du Samedi saint. Il dure 40 jours. Le Mercredi des Cendres rappelle la valeur terrestre de l'être humain qui n'est que cendre. Les quarante jours de carême ont des significations considérables dans la Bible. D'abord, le peuple juif a marché dans le désert pendant quarante ans pour arriver à la terre promise. Ensuite, pendant sa vie terrestre, Jésus a jeûné 40 jours dans le désert. Enfin, Jésus est apparu à ses disciples sur la terre, quarante jours après la résurrection (Ascension). Pendant le carême, les croyants jeûnent, se privent de nourriture et de douceurs, et prient Dieu.

MARS 2009

- **SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME**

Visant à souligner la *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale*, le 21 mars, la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) a été créée en 2000 au Québec pour lutter contre les manifestations d'intolérance et pour favoriser l'échange et le rapprochement interculturel. Grâce à ses nombreux forums, conférences et productions éducatives, culturelles et artistiques, la SACR est un événement qui mobilise nombre d'organisations qui luttent contre l'intolérance sous toutes ses formes.

9**Mawlid**

Le prophète Mohammed est né en 570 avant Jésus-Christ à La Mecque. La fête de Mawlid commémore l'anniversaire de sa naissance par des processions, des conférences et des récits sur sa vie. Dans plusieurs pays musulmans, de grandes fêtes populaires sont organisées.

10**Carême orthodoxe**

Le carême orthodoxe ressemble sensiblement au carême catholique, mais il commence plus tard et la fête de Pâque orthodoxe se déroule aussi plus tard.

11**Holi**

À l'origine, la célébration de cette fête hindoue était associée aux moissons généreuses et à la terre fertile. Aujourd'hui, elle est la « fête des couleurs » et célèbre le début du printemps. Pendant cette fête, l'homme le plus âgé de la famille asperge d'eau colorée chaque membre de sa famille. Dans la rue, les hindous s'aspergent d'eau et de poudre colorée, sans distinction de caste, de sexe ou d'âge, dans une atmosphère de joie.

17**St-Patrick**

Le 17 mars est la date anniversaire de la mort de Saint-Patrick en l'an 461. Instaurée en Amérique du Nord depuis le 18^e siècle, cette fête populaire est répandue partout dans le monde où se sont établis des Irlandais. À Montréal, le premier défilé de la Saint-Patrick a eu lieu en 1824. Il détient en cela un record de longévité en Amérique du Nord. La coutume veut que le jour de la Saint-Patrick, on porte du vert : un vêtement, un chapeau ou au moins un œillet vert ou un trèfle à la boutonnière. Le défilé se compose de chars allégoriques, de danseurs, de chanteurs, de groupes communautaires et de tous ceux qui ont de près ou de loin une ascendance irlandaise.

21**Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale**

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée chaque année le 21 mars, pour commémorer ce jour de 1960 où, à Sharpeville en Afrique du Sud, la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre les lois de l'Apartheid. En proclamant cette journée internationale en 1966, l'Assemblée générale des Nations Unies a engagé la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination raciale.

21**Pourim**

Dans la tradition juive, le jour de Pourim se déroule d'abord par la lecture publique du livre d'Esther (livre de l'Ancien testament). Ensuite, on donne des cadeaux comestibles aux amis et aux pauvres, en symbole de solidarité dans l'épreuve; dans l'après-midi, on organise un banquet, on se déguise, il y a des parades costumées et de la musique.

AVRIL 2009

- **FESTIVAL VUES D'AFRIQUE : 16 au 26 avril**

Le Festival Vues d'Afrique a été fondé en 1984, avec pour mandat de diffuser et de promouvoir la culture africaine et créole d'ici et d'ailleurs par le biais du cinéma, des arts de la scène, des arts visuels et de la littérature. Le Festival Vues d'Afrique propose Les journées du cinéma africain et créole, des spectacles, de la danse, des expositions itinérantes sur des thématiques comme la littérature d'Afrique noire, l'histoire des colonies africaines. Ces expositions peuvent être louées. Ce festival fêtera son 25^e anniversaire de création en 2009.

9-16**Pessah**

La fête de Pessah (Pâque juive) est une des fêtes importantes du judaïsme. Elle commémore la sortie du peuple hébreu d'Égypte et leur libération de l'esclavage.

Elle dure 8 jours. La veille de la fête, on prend un repas appelé *seder*. Pendant la fête de Pessah, il est interdit de manger toute nourriture contenant de la levure; on mange des *matsot*, c'est-à-dire du pain n'ayant pas levé, rappelant que dans leur hâte de quitter l'Égypte, les Juifs n'avaient pas eu le temps de laisser le pain se lever.

10-12**Pâques chrétiennes**

La fête de Pâques est la fête la plus importante dans toutes les religions chrétiennes et elle commémore la résurrection de Jésus-Christ, trois jours après sa crucifixion le Vendredi saint, marquant la fin du jeûne du carême. Pour les chrétiens, le passage est celui de la mort à la vie (de la mort du Christ à sa résurrection, de la mort dans le péché à la vie éternelle, etc). La liturgie impose à tous les fidèles de communier, ou, selon l'expression consacrée de « faire ses pâques », au moins une fois chaque année, au temps de Pâques.

La fête de Pâques est aussi l'occasion de manger en famille (agneau ou jambon) et d'offrir du chocolat aux enfants (on cache des œufs de chocolat dans la maison et les enfants doivent les trouver). Une autre tradition veut que l'on recueille de l'eau (d'une source, d'un ruisseau ou d'une rivière) avant le lever du soleil, le jour de la Résurrection du Christ. L'eau de Pâques guérit et protège la maison d'éventuels malheurs.

13 ou 14 avril**Vaisakhi**

Vaisakhi célèbre la création de l'ordre des Khalsas (personnes qui doivent consacrer leur vie au service des autres) en 1699 par le Guru Gobind Singh (le 10^e et dernier gourou). Pendant cette fête, les gurdwaras (temples sikhs) sont décorés et visités et on y organise des défilés, des danses et des chants. Plusieurs sikhs choisissent d'être baptisés lors de cette fête. Les membres de l'ordre des Khalsas portent les signes distinctifs de leur identité, les 5 K : Kesh (cheveux non coupés), Kacha (sous-vêtement), Kara (bracelet en fer), Kirpan (poignard cérémoniel), Khanga (peigne en bois).

19**Pâque orthodoxe**

La Pâque orthodoxe se déroule quelques jours après la Pâques chrétienne. Certains rituels sont un peu différents. Par exemple, le samedi saint, à minuit, le prêtre annonce la résurrection du Christ. Les fidèles allument alors un cierge à la flamme offerte par celui-ci. Plusieurs membres des communautés russes, grecques, ukrainiennes et roumaines sont d'affiliation orthodoxe. Il existe des dizaines de paroisses orthodoxes à Montréal et à travers le Québec.

20-23**Nouvel An (bouddhisme Therâvâda)**

Une autre école de pensée du bouddhisme est le Therâvâda ou Petit Véhicule. Elle rapporte les propos du Bouddha et fait l'exposé de la doctrine et de la discipline bouddhiste. Cette école s'est implantée surtout en Asie du Sud au 2^e siècle avant JC, dans des pays comme le Sri Lanka, la Thaïlande, le Cambodge, le Myanmar, le Laos et dans quelques régions du Vietnam.

Les adeptes du Petit véhicule considèrent que seuls quelques rares individus emprunteront la voie du bouddha, dont l'aboutissement est l'éveil pur et parfait. Pour eux, Siddhartha Gautama, le fondateur du bouddhisme, en est l'archétype.

MAI 2009• **MOIS DU PATRIMOINE ASIATIQUE**

En 2002, le gouvernement du Canada a décrété le mois de mai comme Mois du patrimoine asiatique. Cet événement permet de reconnaître la longue et riche histoire des Canadiens d'origine asiatique ainsi que leurs contributions au Canada. Il donne aussi aux Canadiens de tout le pays l'occasion de réfléchir aux contributions des Canadiens d'origine asiatique à la croissance et à la prospérité du Canada ainsi que de célébrer leur apport économique, social et culturel.

9**Visakha Puja**

Le bouddhisme Therāvāda fête le même jour, la naissance, l'illumination et la délivrance du Bouddha à la pleine lune du mois de mai. Cette célébration porte le nom de Visakha Puja.

Le bouddhisme Mahāyāna fête la naissance de Bouddha, l'anniversaire de sa mort et celle de son illumination à des dates différentes; par exemple, au Japon, on célèbre la naissance de Bouddha le 8 avril et la fête se nomme Vesak (ou d'autres noms dépendant du pays).

À cette occasion, de nombreux fidèles bouddhistes se rassemblent dans les temples et se rappellent leur engagement à suivre la voie du Bouddha.

18**Fête des Patriotes**

Une des premières commémorations publiques de la rébellion des Patriotes a eu lieu en 1937 (commémoration du centenaire de cette rébellion). En 1982, le gouvernement du Québec a reconnu l'importance des événements de 1837-1838 en proclamant par décret, le 6 octobre 1982, la Journée des Patriotes.

En 2002, le gouvernement du Québec déplace, par décret, la Journée nationale des Patriotes au 3^e lundi de mai.

21**Ascension du Christ**

L'Ascension du Christ désigne le moment où Jésus-Christ est monté au ciel devant ses disciples. Ceci se passe 40 jours après la Résurrection. La signification de cette fête est que le Christ est au ciel avec son Père et qu'il reste proche de chacun des croyants, pour l'éternité.

JUIN 2009• **FESTIVAL PRÉSENCE AUTOCHTONE**

Depuis 18 ans, TERRES EN VUES, société pour la diffusion de la culture autochtone, organise à chaque année le Festival Présence Autochtone. Ce dernier met en relief l'art, l'histoire et les traditions autochtones des Amériques. Les cultures autochtones s'y expriment dans toute leur diversité et leur vitalité, invitant à une véritable prise de conscience de leur présence active sur le territoire.

20

Journée internationale des réfugiés

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution visant à célébrer annuellement et à travers le monde, le courage inébranlable de millions de réfugiés. Partout sur la planète, ce jour de fête et d'hommage donne lieu à plusieurs événements (concerts, conférences, commémorations, etc).

21

Journée nationale des Autochtones

En accord avec les organisations nationales autochtones, le gouvernement du Canada a choisi la date du 21 juin, pour célébrer cette fête, car c'est le solstice d'été, la plus longue journée de l'année. Depuis des générations, les peuples autochtones célèbrent leur culture et leur héritage aux environs de cette date. Aujourd'hui, le Canada est fier de reconnaître, par une journée de réjouissances, la riche diversité culturelle et les réalisations uniques des peuples autochtones.

On souligne aussi la Journée internationale des populations autochtones le 9 août.

24

Saint-Jean-Baptiste

La tradition de la St-Jean Baptiste a été introduite au Québec par les premiers colons venus de France. En effet, dès le 24 juin 1636, le gouverneur de Québec, monsieur de Montmagny, fit tirer cinq coups de canon. Les premiers feux de la Saint-Jean en Nouvelle-France datent de 1638. Les feux étaient accompagnés de danses et de chants.

En 1908, le pape Pie X proclame officiellement St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français. Ainsi, dans chaque défilé de 1842 à 1963, on retrouvait un jeune garçon aux cheveux bouclés qui personnifiait Saint-Jean accompagné d'un mouton.

En 1925, la législature de Québec déclare le 24 juin congé férié. En 1948, le drapeau fleurdelisé est consacré officiellement drapeau du Québec. Les défilés de la Saint-Jean adoptent des thèmes qui célèbrent la grandeur du peuple et de ses héros.

Depuis la fin des années 70, la fête nationale du Québec reflète la réalité ethnoculturelle de la province. On défile dans les rues et on danse aux sons de la musique du monde.